

Programme des Nations Unies pour le Développement

Région : États arabes

Document de projet (2012-2016)

Titre du projet :

L'Initiative arabe pour la résilience au climat (ACRI)

Réalisation(s) du SP:

Accroissement de la capacité des pays en développement à intégrer les mesures d'adaptation au changement climatique dans des plans de développement nationaux

Réalisation(s) attendue(s) du Document de programme régional :

Augmentation des capacités des gouvernements à développer et mettre en œuvre des plans nationaux d'adaptation au changement climatique

(Celles liées au projet et extraites du Document de programme régional)

- Renforcement de la capacité institutionnelle à gérer l'adaptation au changement climatique, les mesures d'atténuation et les négociations y afférentes
- 2) Consolidation de la résilience aux impacts négatifs du changement climatique et création d'opportunités pour intensifier la production et l'utilisation d'énergie durable.
- 3) Amélioration de la gestion des connaissances, du soutien et de la sensibilisation dans les pays de la région arabe concernant l'adaptation au changement climatique, les mesures d'atténuation et les négociations y afférentes

Résultat(s) attendu(s):

(Ceux issus du projet)

Partenaire dans l'exécution des projets : UNOPS
Parties responsables : PNUD

Brève description

Les variations climatiques actuelles dans la région arabe indiquent une tendance vers une augmentation de la température de l'air en surface et une diminution des précipitations. Des conditions météorologiques plus chaudes et plus sèches risquent d'exacerber la fréquence d'événements climatiques extrêmes - telles que les tempêtes de tempêtes de sable et de poussière, la sécheresse et les canicules - et seront préjudiciables à la production agricole, notamment l'agriculture pluviale. En conséquence, la désertification progressera à un rythme accéléré et aura des effets négatifs sur la sécurité alimentaire et les flux de revenus. Ces impacts néfastes risquent de compromettre le progrès durement acquis dans divers secteurs par tous les pays de la région arabe si des interventions d'adaptation et de mitigation intégrées ne sont pas effectuées à temps. Jusqu'à présent, certaines initiatives d'adaptation ont été mises en place à défaut d'une approche ou d'une stratégie coordonnée. Il faudrait, en outre, développer des politiques applicables à plusieurs secteurs pour gérer les impacts du changement climatique dans le cadre de stratégies de développement durable.

En réponse à ces défis et aux besoins du développement des pays de la région arabe, le Bureau régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD-BREA) a mené de nombreuses consultations dans le but de créer l'Initiative arabe pour la résilience au climat (ACRI). Ce processus de consultation a amené les pays de la région arabe à s'accorder sur trois domaines essentiels pour établir des programmes: a) le soutien de la capacité institutionnelle à gérer les impacts du changement climatique; b) le soutien des initiatives locales pour l'adaptation au changement climatique; et c) le renforcement de la résilience dans les trois aspects prioritaires que sont la sécurité alimentaire et de l'eau, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, et l'énergie durable. Les réalisations ont été indiquées avec les résultats d'activité et les actions qui s'y rattachent. L'objectif global de l'ACRI est de mettre en place les bases d'une plateforme régionale pour soutenir la résilience au changement climatique dans les pays de la région arabe. Elle aidera ces pays à : i) renforcer la connaissance liée aux priorités issues du changement climatique; ii) développer la capacité à élaborer des programmes et des politiques stratégiques dans les trois domaines prioritaires

identifiés; iii) mettre en place des partenariats et d'autres modalités de coopération pour faire face à ce défi local, régional et mondial avec un projet commun. L'ACRI se fondera sur les initiatives nationales existantes et les partenariats formés au cours de son activité. Ces partenariats permettront le partage des connaissances et des bonnes pratiques, le transfert de technologies et la mise en œuvre des actions de l'ACRI.

Période du programme : 2012 – 2016 (4 ans)

Ressources totales requises: 9 335 000 dollars US

Ressources totales allouées :

	résultats (Plan stratégique) ent climatique et accélération du onnement	 Régulières: 2 500 000 Autre : 	
ID de l'Atlas Award :		Budget non financé : 6 835 000	
Date de début	1er avril 2012	Contributions en nature :	
Date de fin	30 mars 2016		
Date de la réunion PAC	21 février 2012		
Agréé par (Gouverneme Agréé par (Partenaire d	ent) lans l'exécution des projets) :		
Agréé par (PNUD) :			

Programme des Nations Unies pour le Développement



ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACRI Initiative arabe pour la résilience au climat

AFED Forum arabe pour l'environnement et le développement

ALM Mécanisme d'apprentissage et d'adaptation

PTA Programme de travail annuel

BCPR Bureau de la prévention des crises et du relèvement

BDP Bureau des politiques de développement

CBO Organisation communautaire

CO Bureau de pays

COP Conférence des parties

RSE Responsabilité sociale des entreprises
EBA Adaptation dépendant d'un écosystème

EEG Groupe environnement et énergie

UE Union européenne

MCM Modèles de circulation mondiaux

FEM Fonds pour l'environnement mondial

SIG Systèmes d'information géographique

HSE Hygiène, sécurité, environnement

CNI Communication nationale initiale

IRENA Agence internationale pour les énergies renouvelables

ICARDA Centre international de recherche agricole dans les zones arides

LEA Ligue des États arabes
PMA Pays le moins avancé

LEDS Stratégies de développement à faibles émissions

PRI Pays à revenu intermédiaire

MIE Entité d'implémentation multilatérale

OMD Objectif du Millénaire pour le développement

MNV Mesure, notification et vérification

ANAA Actions nationales d'atténuation et d'adaptation

NIE Entité d'implémentation nationale
ONG Organisation non gouvernementale

PSE Paiement pour services liés aux écosystèmes

PPP Partenariat public-privé

PPR Rapports sur l'état d'avancement du projet

RP Responsable du programme
CTR Conseiller technique régional

BREA Bureau régional pour les États arabes

RCS Centre de services régionaux

PEID Petit État insulaire en développement

SLR Élévation du niveau de la mer
SCN Seconde communication nationale

TACC Approche territoriale du changement climatique

GAT Groupe d'appui technique

UAE Émirats Arabes Unis

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

UNOPS Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

CCNUCC Convention-cadre des Nations Unies sur les changements

climatiques

I. ANALYSE DE LA SITUATION

La région arabe est très ou semi-arideⁱ et elle est caractérisée par des précipitations annuelles très variables. C'est l'une des régions les plus pauvres en eau et les plus sèches dans le monde. Quinze pays de la région se trouvent au-dessous du 'seuil de pauvreté en eau' international, soit 1 000 m³ par habitant et par an¹. En moyenne, plus de la moitié de la région reçoit moins de 100mm de précipitations annuelles. En contrepartie, les ressources énergétiques (par ex. solaire et pétrole) sont abondantesⁱⁱ. La population dépend largement des activités agricoles sensibles aux effets du climat² et une grande partie des personnes et des principales activités économiques se situent dans des zones côtières sujettes aux inondations³.

En raison de son aridité, la région arabe subit régulièrement des conditions météorologiques extrêmes, telles que tempêtes de sable et de poussière, sécheresses et canicules. Les variations climatiques actuelles dans la région arabe indiquent une tendance vers une augmentation de la température de l'air en surface et une diminution des précipitations⁴. Des conditions météorologiques plus chaudes et plus sèches risquent d'exacerber la fréquence et l'intensité de ces événements. En effet, cette situation fait déjà l'objet de nombreux rapports pour le Maghreb⁵, où les périodes de sécheresse sont devenues plus fréquentesⁱⁱⁱ. Même si les niveaux des précipitations sont bas et il est prévu qu'ils diminuent encore, de soudaines inondations sont courantes à la suite de périodes d'intenses précipitations. Ces tendances devraient continuer et les projections sur le changement climatique pour la région arabe indiquent les données suivantes :

- Augmentation de la température de 2°C dans les deux prochaines décennies et jusqu'à 4°C d'ici 2100^{iv}.
- Diminution des précipitations d'au moins 20 % dans certaines parties de la région^v.
- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes vi.
- Élévation du niveau de la mer (SLR) entre 18 cm^{vii} et 59 cm^{viii} d'ici 2100.

Les projections pour le changement climatique indiquées précédemment sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur de nombreux secteurs de la région arabe. Il est prévu, par exemple, que 80 à 100 millions de personnes en plus se trouveront dans une situation de stress hydrique d'ici 2025 en raison de conditions plus sèches provoquant la réduction des débits fluviaux et des taux de recharge des nappes souterraines^{ix}. Ceci augmentera la pression sur les ressources souterraines, déjà absorbées à un niveau où elles ne sont quasi plus renouvelables dans certaines parties de la région arabe^x. Les pénuries d'eau de plus en plus nombreuses à cause du changement climatique peuvent également créer des difficultés pour la gestion des ressources en eau transfrontalières. Par ailleurs, des conditions météorologiques plus chaudes et plus sèches affecteront la production agricole, notamment l'agriculture pluviale. Une étude récente estime que pour l'ensemble de la région, la récolte agricole diminuera de 21% d'ici 2080, et cette réduction sera presque de 40% dans certains pays, tels que l'Algérie et le Maroc^{xi}. L'accélération de la désertification et la diminution de la production agricole auront des conséquences directes sur la sécurité alimentaire et les revenus, et mettront en péril les moyens de subsistance de la population rurale.

L'élévation prévue du niveau de la mer causant des inondations sur le littoral et l'intrusion d'eau salée auront probablement des répercussions défavorables pour les populations, l'infrastructure, les ressources d'eau souterraine et les activités économiques. Les basses zones côtières en Tunisie, au Qatar, en Lybie, dans les Émirats arabes unis (UAE), au Koweït et en particulier en Égypte risquent d'être touchées par le SLR. Le Delta du Nil est également menacé par l'intrusion d'eau salée et la salinisation du sol et par leurs répercussions sur la biodiversité, l'approvisionnement en eau et les systèmes socioéconomiques^{xii}. Le

¹ Le Qatar, par exemple, ne reçoit que 200 m³ par habitant et par an, selon les estimations. (<u>UNDP-RBAS Climate Change Paper Series:</u> Elasha, B.O.2010. Mapping of Climate Change Threats and Human Development Impacts in the Arab States. Arab Human Development Report. UNDP). ²Dans de nombreux pays de la région, plus de 50% de la population active sont employés dans le secteur agricole (UNDP Regional Bureau for Arab States. 2010. ACRI, Draft Concept Note. UNDP.).

³Plus de la moitié des 359 millions d'habitants de la région vivent à moins de 100km du littoral. (National Water Research Centre's chairperson, Dr Shaden Abdul Gawad, September 2010, Meeting in Cairo regarding Sea Level Rise and Coastal Erosion).

⁴ L'augmentation de la température se situait entre 0,2 et 2 °C de 1970 à 2004. (UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Elasha, B.O. 2010. Mapping of Climate Change Threats and Human Development Impacts in the Arab Region. Arab Human Development Report. UNDP).

⁵Le Maghreb est une région de l'Afrique du Nord qui comprend les États arabes suivants : Maroc, Algérie, Tunisie, et Libye .

Bahreïn est sans doute l'un des pays de la région arabe les plus vulnérables à l'élévation du niveau de la mer. Le Bahreïn est un petit état insulaire en développement (PEID) qui, selon les projections, perdra 36 km²de son littoral (ce qui représente 10% de sa surface terrestre totale) à la suite d'une élévation du niveau de la mer de 1 m d'ici 2100^{xiii}.

Les impacts du changement climatique pourraient également entraver l'efficacité de la gouvernance dans les pays de la région si des stratégies de résilience coordonnées ne sont pas adoptées^{xiv}. Par exemple, en l'absence d'une adaptation et d'une atténuation efficaces, il est probable que le changement climatique provoque la migration des communautés⁶et suscite une compétition sur des ressources se raréfiant. Les capacités des gouvernements locaux risquent d'être débordées par l'augmentation des populations urbaines à la suite des migrations. L'urbanisation est un phénomène largement répandu dans les pays en développement tout comme dans les pays développés et aggravera le problème de la croissance des centres urbains. Ces circonstances peuvent créer des défis ponctuels critiques en termes de fourniture de services aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé^{xv}. ⁷

Les impacts du changement climatique toucheront probablement des secteurs clés de l'économie de la région - notamment, l'approvisionnement en eau, l'agriculture, la santé, le tourisme et la biodiversité - et les conséquences sur le développement humain seront lourdes. En Afrique du Nord et en Asie occidentale, l'exploitation actuelle des ressources naturelles, la croissance accélérée de la population et la rapide expansion urbaine aggravent ces impacts. Dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, le pétrole demeurant la principale source de revenu, les fluctuations sur les marchés de l'énergie dans les décennies à venir les rendent vulnérables et désireux de diversifier les secteurs productifs. xvi

Les effets du changement climatique sur les systèmes d'utilisation des terres (notamment sur les pâturages extensifs et l'agriculture pluviale) et la gestion du littoral sont un sujet majeur de préoccupation pour les pays de la région arabe^{xvii}. L'agriculture reste un secteur économique important dans le Machrek et au Yémen, contribuant en moyenne 30% du PIB et employant plus de 40% de la population active; une augmentation de la sécheresse, une diminution des précipitations et une intrusion d'eau salée auraient donc des conséquences dramatiques pour ces pays. Et elles ne seraient pas contenues par leurs frontières, d'où la nécessité d'une politique régionale concertée. La croissance anticipée de la population ⁸ multipliera les effets du changement climatique dans la mesure où elle accentuera la pression sur la production agricole et les ressources en eau déjà limitées. Les buts du développement si durement acquis, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement, risquent d'être compromis de même que la sécurité alimentaire et de l'eau dans les pays de cette région, si des interventions d'adaptation et de mitigation efficaces ne sont pas effectuées à temps. À ce jour, les états du Golfe arabique ⁹sont en bonne voie de réaliser tous ou presque tous les Objectifs du millénaire pour le développement. Il est toutefois peu probable que la plupart des pays à revenu intermédiaire (PRI) et les pays les moins avancés (PMA) de la région atteignent les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015 xiii

Aujourd'hui, les interventions concernant la résilience dans les pays de la région ont été mises en œuvre sans la coordination d'une stratégie/d'une politique globale. Il faudrait également développer des politiques intersectorielles pour affronter les impacts du changement climatique¹⁰ Les initiatives entreprises tendent à être fragmentées, principalement parce qu'elles n'ont pas été effectuées dans le cadre d'une politique/d'une stratégie complète pour le changement climatique, territoriale, nationale ou régionale¹¹.

⁶ Des régions côtières vers les régions intérieures, par exemple, ou bien des zones rurales vers celles urbaines.

⁷ Il est prévu, par exemple, qu'une augmentation de 0,5 m du niveau de la mer déplacera 2 à 4 millions d'Égyptiens d'ici 2050 (UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Elasha, B.O.2010. Mapping of Climate Change Threats and Human Development Impacts in the Arab States. Arab Human Development Report. UNDP).

⁸La population dans la région devrait s'accroître de 239 millions de personnes entre 2010 et 2050. Aujourd'hui elle compte 359 millions de personnes. (UNDP Regional Bureau for Arab States.2009. Population Levels, Trends and Policies in the Arab States Region: Challenges and Opportunities. Arab Human Development Paper Series.).

⁹ Y compris l'Arabie Saoudite, l'UAE, le Qatar, le Koweït, le Bahrain et Oman.

¹⁰ Y compris des politiques ayant pour objet les mesures d'adaptation et d'atténuation.

¹¹À l'exception du Maroc, qui a élaboré un Plan national pour le climat. (UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Houzir, M. 2010. Local and Territorial Approaches to Climate Change in Arab Countries. UNDP.).

En réponse aux défis et aux besoins du développement des pays de la région arabe décrits précédemment, le Bureau régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD-BREA) a effectué un vaste processus de consultation dans le but de créer l'Initiative arabe pour la résilience au climat (ACRI). 1213xx

Afin d'identifier les priorités et les options stratégiques du programme les plus pertinentes pour les pays de la région arabe, le PNUD-BREA a mené une vaste étude et produit plusieurs documents de travail pour préparer l'ACRI. Les priorités de la recherche ont été déterminées par les partenaires nationaux et régionaux. Les résultats ont fourni le cadre de travail pour trois consultations régionales, une sur chaque thème :

- Pénurie d'eau, sécheresse et désertification (Damas, Syrie, 15-16 septembre 2010).
- Élévation du niveau de la mer et érosion côtière (Le Caire, Égypte, 20-21 septembre 2010).
- De l'énergie durable et de l'efficience énergétique à la croissance (Manama, Bahreïn, 6-7 octobre 2010).

Plus de 200 personnes représentant les institutions, les médias, le secteur privé, les gouvernements nationaux, les institutions multilatérales, la Ligue des états arabes et d'autres organismes régionaux ont participé à ces consultations. Leurs conclusions ont fourni, en premier lieu, les grandes lignes des priorités politiques les plus pressantes concernant le changement climatique dans les pays de la région arabe, et ensuite des idées concrètes et pratiques pour l'élaboration des mesures et des programmes. Ces conclusions ont servi de fondements au Forum régional de l'ACRI, organisé par le PNUD-BREA et le gouvernement du Maroc. Tenu à Rabat, au Maroc du 3 au 5 novembre 2010, le Forum a réuni plus de 150 parties prenantes comprenant des experts et des politiques, qui ensemble ont passé en revue les manifestations du changement climatique et les potentielles mesures pour renforcer la résilience dans les pays de la région arabe. Au cours du Forum, une quatrième consultation a analysé et discuté des approches territoriales et locales au changement climatique. Le Forum a fourni aux ministres et aux institutions régionales clé une plateforme pour valider les réalisations et établir leurs positions et leurs plans d'action pour faire face au changement climatique. Les réalisations ont fourni les bases de l'ébauche d'un plan-cadre (voir ANNEXE IV), sur lequel le présent document de projet s'appuie.

L'ACRI tirera parti de la collaboration entre les pays de la région et l'encouragera. Tous les pays de la région sont des Parties non visées à l'Annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Toutefois le Qatar, la Somalie, le Koweït, l'Iraq, la Libye et l'Oman doivent encore soumettre leurs Communications nationales initiales (CNI) au CCNUCC^{xxi}. À cette date, uniquement l'Algérie, le Maroc, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, et l'UAE ont élaboré leurs Secondes communications nationales (SNC).

Le processus consultatif et d'autres études ont mis en lumière les principales contraintes qui entravent les processus d'atténuation et d'adaptation dans la région, telles que :

• Faiblesse de la capacité institutionnelle à traiter le changement climatique xxii et une approche intégrée pour élaborer une politique limitée.

Des structures institutionnelles ayant la responsabilité de traiter les questions du changement climatique sont nécessaires pour coordonner efficacement les efforts dans la région - actuellement, cette charge est généralement attribuée à un seul ministère par pays. Cette responsabilité doit être intégrée à tous les ministères concernés (soit, l'environnement, les affaires étrangères, les finances, l'agriculture, l'eau, l'énergie, etc.), incluse dans les politiques fiscales, la stratégie économique et les plans de développement, et doit être gérée par des organismes spécifiques provenant de plusieurs secteurs pour créer un environnement capable de mettre en œuvre une résilience efficace au changement climatique.

Voir http://arabstates.undp.org/index.php.

¹³ Voir http://www.arabclimateinitiative.org/index.html.

• <u>Importance limitée accordée au changement climatique et à la résilience aux niveaux national et régional, d'où une intégration limitée dans la politique xxiii.</u>

Le peu d'importance attribué aux thèmes liés au changement climatique s'est traduit par une disponibilité minimale : i) d'incitatifs fiscaux; et ii) de financement direct des options de résilience dans les pays de la région arabe. Ce manque de priorisation est lié aux données et aux connaissances insuffisantes en matière de changement climatique et de ses impacts. En conséquence, le manque de considérations sur le changement climatique dans les politiques intersectorielles et sectorielles a empêché la création d'un environnement encourageant un investissement à grande échelle sur des technologies d'adaptation et d'atténuation.

• Observation et suivi systématiques des variables climatiques (y compris des modèles régionaux limités)^{xxiv} réduits et peu de compréhension des impacts du changement climatique et des solutions de résilience efficaces parmi les leaders nationaux et le grand public xxv,xxvi.

L'insuffisance du suivi des variables climatiques et l'étude sommaire sur le changement climatique entreprise à travers toutes les disciplines par des savants, des universités et des laboratoires spécialisés restreignent actuellement la recherche sur ce sujet, notamment en réduisant les prévisions. Ceci empêche une évaluation des impacts probables du changement climatique et aboutit à des décisions inadéquates pour la mise en place d'interventions d'adaptation. En outre, malgré la diffusion récente de nombreux rapports sur le changement climatique et ses impacts (y compris des rapports régionaux), il existe encore des lacunes de connaissance essentielle (notamment les projections sur le changement climatique local et les options d'adaptation adéquates). XXVIII

• Sensibilisation et engagement du public dans les sujets relatifs au changement climatique limités

Dans l'ensemble, aux niveaux local et national, le grand public est peu conscient des impacts spécifiques du changement climatique sur leurs existences et dans tous les secteurs. Il en est de même en ce qui concerne les opportunités et les stratégies pour l'adaptation, et la production et l'utilisation durables de l'énergie. Selon un récent sondage effectué par le Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED), 84% du public arabe croit que le changement climatique constitue un redoutable défi pour leurs pays et qu'éducation et sensibilisation sont parmi les plus importantes mesures pour s'adapter à ses effets. Les informations et les recherches sommaires actuellement disponibles dans la région n'ont pas été largement diffusées ou doivent encore être mises en valeur et adaptées à la diversité des communautés dans les pays de la région arabe.

• Coopération et action collective entre les pays de la région concernant les menaces du changement climatique limitées

Les impacts du changement climatique seront ressentis au-delà des frontières et ne sont donc pas des sujets de préoccupation strictement nationaux. En conséquence, afin d'agir contre les impacts prévus du changement climatique sur d'importants systèmes d'utilisation des terres (par ex. les pâturages extensifs, l'agriculture pluviale et la gestion du littoral) et les ressources (telles que l'eau et l'énergie), une collaboration entre les pays de la région arabe est cruciale. Elle l'est spécialement pour la gestion des ressources en eau dans les pays riverains (gestion des ressources en eau transfrontalière). Le manque actuel d'actions concertées pour faire face au changement climatique (aussi bien au niveau régional que sous-région al) réduit considérablement l'efficacité de l'adaptation^{xxx}.

• Accès limité aux options de financement pour créer des modes de développement à faible émission de carbone et résilients au climat (par exemple, avec des restrictions de capacité).

La capacité à accéder à des sources de financement disponibles pour des actions d'adaptation et d'atténuation est actuellement faible dans la région. Il est donc nécessaire de comprendre davantage les diverses possibilités de financement, telles que, *entre autres*, des collaborations Sud-Sud et un partenariat avec le secteur privé^{xxxi}.

• <u>Absence d'un environnement favorisant la mise en valeur de l'efficacité énergétique et de l'énergie</u> renouvelable.

Un certain nombre de barrières placent l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable dans une position désavantageuse sur le plan économique, réglementaire et/ou institutionnel par rapport à d'autres formes d'énergie. Il s'agit de barrières i) administratives; ii)commerciales; et iii)économiques xxxii.

En dépit des difficultés inhérentes à la transformation récente et en cours des systèmes de gouvernance dans la région, les réformes potentielles peuvent être considérées comme une excellente opportunité pour l'ACRI de faire progresser les programmes d'adaptation et d'atténuation concernant le changement climatique vers une stratégie intégrée et globale pour résoudre ces questions. Le PNUD-BREA soutiendra le processus pour adopter les principes d'atténuation et d'adaptation concernant le changement climatique dans les ministères chargés de divers secteurs et engagera un partenariat avec le secteur privé pour le développement. L'ACRI facilitera ces activités en :i)renforçant la capacité liée au changement climatique; et en ii)établissant des partenariats locaux et régionaux pour assister les activités en cours du programme

II. STRATEGIE

L'ACRI a été créée à partir du processus consultatif décrit précédemment dans l'analyse de la situation. L'avantage de consultations approfondies et à grande échelle est qu'elles ont abouti à une stratégie/une approche entièrement déterminée par les pays de la région arabe. Le processus consultatif a fait apparaître le besoin d'une action concertée pour faire face aux impacts du changement climatique. L'objectif de l'ACRI est de réussir à aider les pays de la région à s'adapter aux conditions climatiques changeantes de manière intégrée et d'encourager le développement de technologies à faible émission de carbone. Ce but sera atteint par :

- le renforcement de la capacité dans toute la région;
- l'utilisation des efforts nationaux et régionaux existants;
- la concertation avec les acteurs en place et l'établissement de nouveaux partenariats;
- le développement durable, une approche sensible aux problématiques hommes-femmes et favorable aux pauvres en tant qu'actions pour lutter contre les impacts du changement climatique;
- l'acquisition de l'engagement des partenaires et parties prenantes nationaux à prendre des responsabilités;
- l'association à des activités qui répondent aux besoins identifiés au cours du processus consultatif, leur développement et leur mise en œuvre.

L'établissement de partenariats sera un facteur clé du programme. L'impulsion donnée par ces partenariats permettra le partage des connaissances et des bonnes pratiques, le transfert de technologies et la mise en œuvre des actions primordiales décrites dans la stratégie. L'ACRI s'alignera sur d'autres programmes régionaux du BREA et initiatives mondiales du PNUD auxquels il s'associera dans le Groupe Environnement et Énergie¹⁴, et également sur les programmes nationaux et les entreprises régionales de plus grande envergure (telles que celles effectuées par l'ICARDA, la LEA, d'autres agences de l'ONU, la Banque mondiale, etc.) L'ACRI correspond au domaine d'expertise du PNUD dans:

- l'assistance technique centrée sur le renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux régional et national;
- l'appui technique pour la formulation et la révision des réglementations;
- la compétence en conception et mise en œuvre de projet dans les domaines concernés (tels que l'adaptation au changement climatique et l'énergie);
- la capacité et l'expertise dans tous les secteurs ayant de l'expérience et des idées innovantes sur la gestion du risque climatique;
- la mobilisation des ressources pour le développement aux niveaux régional et national; et
- l'accès aux réseaux mondiaux d'information, une expérience et un savoir qui peuvent s'avérer utiles pour renforcer la mise en œuvre de l'ACRI.

L'ACRI est la réponse aux déclarations et aux cadres de travail régionaux sur l'environnement les plus importants, tels que la Déclaration ministérielle arabe sur les changements climatiques adoptée par le Conseil des ministres arabes de l'environnement, et le plan d'action arabe pour les changements climatiques mené par la LEA. L'ACRI satisfait également le domaine prioritaire 4 (Environnement et Développement durable) du Document de programme régional pour les États arabes (2010-2013), notamment en contribuant à développer la capacité et en intensifiant le dialogue régional sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Elle sera mise en œuvre en étroite collaboration avec les Bureaux de pays du PNUD pour soutenir/compléter leurs programmes nationaux et tirer parti de leur partenariat avec un grand nombre de secteurs gouvernementaux et d'autres participants nationaux, y compris les équipes de pays des Nations Unies.

10 sur 59

-

Outre puiser dans le réseau global de connaissance et d'expérience sur les domaines d'intervention liés au climat du PNUD, cela inclura l'incorporation des outils et des lignes directrices du PNUD dans des domaines cibles tels que l'adaptation au changement climatique en respectant les besoins des femmes et des communautés, l'énergie et les problématiques hommes-femmes.

À travers les activités décrites ci-après et à la lumière du prochain Rio+20¹⁵, l'ACRI aidera les pays de la région arabe à se frayer un chemin vers le développement durable et offrira un cadre où les actions concernant le changement climatique s'intègrent à l'économie verte en tant qu'instrument de développement durable et de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, le concept d'une économie verte sera considéré, en termes d'investissements, de stratégies et d'actions nécessaires pour réaliser aussi bien la croissance de l'économie verte dans le court terme que le développement durable sur le long terme, en encourageant de nouveaux paradigmes. La contribution de l'ACRI à ce processus consiste à apporter son assistance à :

- l'amélioration de la production agricole sans saper les ressources naturelles du secteur, au renforcement des institutions et au développement d'une infrastructure dans les régions rurales des pays en voie de développement;
- la transformation écologique du secteur de l'énergie en augmentant l'efficacité énergétique et en investissant dans des technologies d'énergie renouvelable, et en encourageant les politiques gouvernementales qui augmentent les incitatifs pour les investissements dans le secteur;
- la promotion du développement durable et de la réduction de la pauvreté y compris la question de l'égalité des sexes en intégrant les stratégies de résilience au climat dans les plans de développement locaux et nationaux.

Le processus de consultation a abouti à un Cadre d'action (Voir Annexe IV). Les domaines de programme identifiés ont été traduits en termes de réalisations indiquées ci-après avec les résultats de l'activité et les actions qui s'y rattachent figurant dans le Cadre des ressources et des résultats de la Section III :

- 1ère réalisation : Capacité institutionnelle à gérer l'adaptation au changement climatique, les mesures d'atténuation et les négociations y ayant trait renforcée
- 2ème réalisation : Résilience aux impacts négatifs du changement climatique et création d'opportunités pour intensifier la production et l'utilisation d'énergie durable créée
- 3ème réalisation : Gestion des connaissances, soutien et sensibilisation dans la région arabe concernant l'adaptation au changement climatique, les mesures d'atténuation et les négociations améliorées

Un groupe d'appui technique (TSG) sera formé et fournira une assistance dans les questions techniques en fonction des besoins spécifiques des pays pour préparer et mettre en place leurs plans de résilience. Le groupe d'appui technique sera soutenu par les réseaux nationaux existants d'experts et chercheurs du changement climatique à titre de conseillers. En outre, le TSG facilitera les discussions entre les réseaux au niveau national pour partager les enseignements acquis et les bonnes pratiques. Le site web de l'ACRI constituera une plateforme essentielle pour la dissémination virtuelle de l'information et atteindre les principales parties prenantes du gouvernement, les universitaires et les centres de recherche ainsi que la communauté scientifique internationale. Cette plateforme sera également liée à d'autre centres de référence tels que le FEM/le Mécanisme d'apprentissage et d'adaptation (ALM).

Le TSG sera chargé des aspects suivants :

- l'orientation technique générale pour la mise en œuvre de l'ACRI y compris l'appui à l'analyse et à la conception des projets d'atténuation et d'adaptation nationaux et la facilitation de l'accès aux données et informations disponibles sur la variabilité du climat et ses impacts;
- l'appui technique aux niveaux national et régional pour les ministères et les parties prenantes clé engagés dans la mise en œuvre des activités de l'ACRI;
- l'appui technique pour: i) les ateliers régionaux et le développement de lignes directrices et d'outils; ii) les évaluations et les analyses de vulnérabilité dans les trois domaines prioritaires décrits dans la 2ème

¹⁵Rio+20 aura lieu à Rio de Janeiro en juin 2012 et marquera le 20ème anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (UNCED, connue sous le nom de Sommet de la terre). L'objectif de la Conférence est d'obtenir un engagement politique renouvelé pour le développement durable, évaluer les progrès réalisés à ce jour et les lacunes à combler dans la mise en œuvre des conclusions des principaux sommets sur le développement durable, et aborder les nouveaux défis.

- réalisation 2¹⁶; et iii) le développement des produits de connaissance décrits dans Résultat d'activité 3.1¹⁷:
- la facilitation des discussions entre les pays dans les réseaux nationaux d'experts et de chercheurs dans le changement climatique pour conseiller les pays de la région;
- le soutien aux efforts de sensibilisation à différents niveaux

<u>1ère réalisation</u>: Capacité institutionnelle à gérer l'adaptation au changement climatique, les mesures d'atténuation et les négociations renforcée

La première réalisation a pour cible : i) les ministères; ii) les décideurs locaux et nationaux de tous les pays de la région arabe; iii) le personnel principal/ les défendeurs nationaux du changement climatique capables de mener une formation à un niveau régional et de transmettre du savoir au niveau local; iv) les planificateurs du développement au niveau national et décentralisé; v) les parties prenantes des secteurs privé et public; vi) les systèmes institutionnels de suivi et d'évaluation; vii) les ONG et les CBO régionales et nationales; et viii) les chercheurs dans les instituts de recherche.

Cette réalisation se concentrera sur le renforcement de la capacité institutionnelle dans les pays par des activités de renforcement de la capacité régionale visant spécifiquement à la mise en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation. Fait important: le secteur privé s'engagera à établir des partenariats pour promouvoir l'implémentation du programme pour la résilience au climat dans les pays de la région. Des matériels et des outils de formation seront produits et la formation portera sur: i)l'accès aux mécanismes de financement internationaux et régionaux; ii)l'engagement dans des négociations multilatérales; iii)la stimulation des partenariats public-privé; iv)l'exploitation des initiatives existantes et la création de nouvelles pour intégrer les considérations sur le changement climatique, y compris la variabilité des impacts sexospécifiques, dans des plans de développement et de réduction de la pauvreté. ¹⁸

<u>Résultat d'activité 1.1</u>: Capacité d'accéder aux mécanismes de financement international dans les domaines de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation renforcée

- 1.1.1 Évaluer les potentiels mécanismes de financement local, régional et mondial concernant le changement climatique, y compris celui se référant à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique. Le second peut inclure:
 - examiner la possibilité de créer un fonds national pour l'énergie renouvelable pour susciter un début de développement commercial

¹⁶2ème réalisation : Résilience aux impacts négatifs du changement climatique renforcée (notamment dans les domaines prioritaires de la sécurité de l'eau, de la sécurité alimentaire, de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion côtière) et création d'opportunités pour intensifier la production et l'utilisation d'énergie durable.

¹⁷ Les produits de la connaissance incluront au moins : i) un rapport regional sur le changement climatique dans les pays de la région arabe; ii) une série d'articles de "science populaire" sur les défis du changement climatique et ses implications sur la région; iii) un bulletin bi-annuel décrivant les activités de l'ACRI; et iv) une publication informative 'États arabes : Impacts du changement climatique et solutions d'adaptation et d'atténuation" recensant les informations générées et analysées par l'initiative.

¹⁸ Exemples de mécanismes de financement internationaux :

[•] Fonds pour l'adaptation : les pays peuvent soumettre des projets pour une mise en œuvre effectuée par des entités nationales d'implémentation (NIEs) ou des agences d'exécution multilatérales (MIEs). Les parties prenantes à un niveau régional recevront, en tant que partie de l'ACRI, une formation sur la création de NIE dans leurs pays respectifs pour accéder directement aux fonds. En outre, le PNUD a été accrédité en tant que MIE, ce qui permet aux pays du BREA de soumettre des projets par l'intermédiaire de l'une ou l'autre organisation. Les pays qualifiés pour recevoir un financement du Fonds pour l'adaptation sont les pays en voie de développement Parties au Protocole de Kyoto qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. Tous les pays du BREA sont donc qualifiés pour le financement.

[•] Fonds pour l'environnement mondial (FEM): Fonds PMA (pays qualifiés de la région arabe sont: Djibouti, Somalie, Suudan et Yemen) et le Fonds spécial pour le changement climatique (pays qualifiés incluent les pays non visés à l'Annexe I, notamment en Afrique, en Asie et les petits états insulaires, soit tous les pays de la région arabe).

[•] Marchés et commerce du carbone obligatoires et volontaires.

[•] Le concept du Paiement pour services liés aux écosystèmes (PSE)

Autres mécanismes de financement innovants tels que des plans d'assurance couvrant les communautés pour les protéger des récoltes déficitaires
(par ex. programme d'assurance contre la sécheresse proposant des contrats liés à un indice basé sur les précipitations au Maroc); encourager des
investissements dans une infrastructure durable; et modifications des réglementations et des politiques fiscales pour favoriser les technologies
vertes (incitatifs fiscaux).

- examiner la possibilité d'un financement pour le carbone dans la région
- examiner le potentiel pour une production locale de systèmes d'énergie renouvelable aux niveaux national et régional
- 1.1.2 Établir une liaison avec des partenaires et des donateurs, des agences bilatérales et multilatérales pour considérer l'utilisation d'énergie renouvelable dans les projets d'assistance au développement
- 1.1.3 Organiser une série de formations avec les parties prenantes concernées, y compris le secteur privé, des pays de la région pour discuter des potentiels mécanismes de financement (multilatéral et bilatéral) pour les projets d'adaptation et d'atténuation concernant le changement climatique et leurs conditions. La formation comprendra le renforcement des capacités à concevoir et développer des propositions de financement et des documents de projet
- 1.1.4 Renforcer la capacité des pays de la région à intégrer l'adaptation et l'atténuation dans les processus de planification économique et fiscale
- 1.1.5 Organiser la formation pour les pays sur le processus d'accréditation des NIE et des MIE pour faciliter l'accès aux fonds tels que le Fonds pour l'adaptation
- 1.1.6 Organiser des ateliers de formation sur les méthodologies pour développer des partenariats publicprivé dans les interventions d'adaptation et d'atténuation, en mettant l'accent sur le transfert de technologies

<u>Résultat d'activité 1.2</u>: Effectuer des évaluations de mécanismes de financement pour promouvoir des options d'énergie renouvelable, y compris la diversification énergétique

- 1.2.1 Examiner la possibilité de créer un fonds national pour l'énergie renouvelable pour susciter un début de développement commercial
- 1.2.2 Rassembler et diffuser les bonnes pratiques de la gestion des fonds pour l'énergie renouvelable appliquées dans d'autres régions
- 1.2.3 Établir une liaison avec des partenaires et des donateurs, des agences bilatérales et multilatérales pour considérer l'utilisation d'énergie renouvelable dans les projets d'assistance au développement, par exemple, en organisant une réunion entre partenaires régionaux
- 1.2.4 Organiser un atelier de formation avec des institutions financières sur les investissements verts
- 1.2.5 Encourager des facilités de prêt spécifiques pour fournir un micro-financement dédié au développement des technologies renouvelables et aux programmes d'efficacité énergétique, en convoquant une table ronde disposant de facilités de prêt

<u>Résultat d'activité 1.3</u>: Capacité des pays de la région arabe dans les négociations multilatérales sur le changement climatique accrue

1.3.1 Concevoir et mettre en œuvre un plan de développement de capacité pour augmenter la capacité des pays dans les négociations multilatérales. Les principaux partenaires, les délégués nationaux et les décideurs de la région arabe seront visés

- 1.3.2 Organiser des ateliers pour aider les principaux partenaires, les délégués nationaux et les décideurs à se positionner stratégiquement dans les négociations multilatérales sur le changement climatique. En 2012, un atelier pour les négociateurs sera effectué dans la région en préparation de la Conférence sur les changements climatiques COP18 qui aura lieu au Qatar.
- 1.3.3 Poursuivre le renforcement de la capacité adapté à certains pays sélectionnés pour élaborer un dialogue plus intense sur les sujets des négociations (mécanismes, résultats, défis, etc.)

<u>Résultat d'activité 1.4</u>: Partenariats public-privé (PPP) accélérés dans les trois domaines prioritaires de la sécurité de l'eau et celle alimentaire, de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion côtière et de l'énergie durable

- 1.4.1 Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action pour engager le secteur privé à être un partenaire dans la planification et la mise en œuvre des interventions d'adaptation et d'atténuation concernant: i) la sécurité alimentaire et de l'eau; ii) l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière; et iii) l'énergie durable. Ceci inclurait l'expérience acquise dans les PPP concentrés sur l'adaptation et l'atténuation et dans le partage des connaissances grâce à la Coopération Sud-sud
- 1.4.2 Contrôler et évaluer la mise en œuvre du plan d'action dans les pays de la région
- 1.4.3 Développer et propager des méthodologies et des concepts pour l'évaluation des besoins technologiques au niveau national. Le secteur privé pourrait jouer un rôle clé dans ce processus
- 1.4.4 Établir des liens avec des initiatives existantes telles que MASDAR ¹⁹ pour stimuler des partenariats avec le secteur privé dans les interventions d'adaptation et d'atténuation. Cela facilitera le transfert de technologies entre le secteur privé et le gouvernement, les ONG et les instituts de recherche

<u>Résultat d'activité 1.5</u>: Intégration de la résilience au changement climatique dans les plans de développement, de réduction de la pauvreté et de croissance économique nationaux et locaux tenant compte de la problématique hommes-femmes intensifiée

- 1.5.1 Développer des outils et des lignes directrices concernant les points suivants :
 - Révisions complètes et hiérarchisation des plans de développement sectoriels pour cerner les lacunes de l'intégration du changement climatique et déterminer un point d'intervention pertinent. Ces révisions incluront des aspects liés à l'égalité des sexes
 - Intégration du changement climatique dans des plans existants de développement et de réduction de la pauvreté.
 - Planification de scénarios (aux niveaux local, sous-national et national) pour permettre aux décideurs d'évaluer divers scénarios possibles de changement climatique, et leurs implications sur les principaux plans de développement (tels que la réduction de la pauvreté, la lutte contre la désertification, notamment dans les zones prioritaires)²⁰
 - Besoins de données spécifiques au pays pour les analyses socio-économiques des coûts et avantages et évaluations biophysiques des impacts du changement climatique (notamment les événements météorologiques extrêmes tels que inondations, tempêtes de sable et de poussière, canicules), en tenant compte des statistiques désagrégées sexospécifiques

²⁰ Il est suggéré d'utiliser une modélisation de systèmes dynamiques, tels que Threshold 21 (T21)²⁰, en tant qu'outil de planification à long terme pour stimuler des modifications dans l'élaboration de mesures et dans la stratégie. Voir www.threshold21.com.

¹⁹ L'initiative MASDAR et le Sommet mondial sur l'énergie de l'avenir qui a lieu tous les ans à Abou Dhabi sont des exemples de plateformes d'engagement.

- 1.5.2 Fournir une formation au niveau régional sur l'utilisation des outils afin de renforcer la capacité à intégrer le changement climatique dans les plans de développement sensibles aux problématiques hommes-femmes et de réduction de la pauvreté à un niveau national
- 1.5.3 Fournir une formation au niveau régional, avec l'assistance des groupes d'appui technique, sur le développement de politiques nationales pour traiter le changement climatique en ciblant les zones et les groupes particulièrement vulnérables aux effets négatifs du changement climatique, et en se concentrant sur les spécificités hommes-femmes
- 1.5.4 Organiser des ateliers sur l'élaboration de Communications nationales initiales (INCs) et de Secondes communications nationales (SNCs), le cas échéant, ²¹ parce qu'elles sont l'un des éléments clé des processus de planification du développement national
- 1.5.5 Développer des lignes directrices et modéliser un plan TACC à partir de l'expérience acquise dans les pays de la région qui sont en train d'en élaborer (par exemple, le Maroc). Inclure les enseignements tirés sur les bonnes pratiques de résilience des autres régions
- 1.5.6 Organiser une formation sur la TACC pour les parties prenantes nationales principales
- 1.5.7 Fournir une formation sur le Cadre fiscal pour le climat et l'Analyse institutionnelle des dépenses publiques pour le climat (CPEIR)

²¹ Qatar, Somalie, Koweït, Iraq, Libye et Oman n'ont pas soumis leurs INCs et seulement l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, et l'UAE ont communiqué leurs Secondes communications nationales à ce jour.

<u>Résultat d'activité 1.6</u>: Capacité dans le domaine de la recherche scientifique sur le changement climatique dans les pays de la région arabe soutenue

- 1.6.1 Avec l'appui des TSG, identifier des chercheurs des instituts de recherche, des universités et des centres d'excellence dans les pays de la région arabe pour participer à un atelier de partage de connaissances sur la recherche en matière de changement climatique, amorcer un dialogue et favoriser la collaboration et des opportunités de partenariats et de publications conjointes
- 1.6.2 Faciliter le flux d'information et la constitution de réseaux avec des programmes d'échange au niveau régional et international avec des instituts de recherche, des universités internationales, des centres d'excellence scientifique²², des agences et d'autres partenaires.
 - Fournir des incitatifs aux chercheurs pour qu'ils publient leurs découvertes scientifiques dans des journaux locaux et internationaux. L'assistance pourrait prendre la forme de programmes d'échange, de possibilités de rédaction collaborative, de participation à des évènements et conférences pertinentes et la promotion de certains projets de recherche
- 1.6.3 Développer un plan de recherche sur la gestion du risque climatique dans tous les secteurs pour les pays de la région arabe pour soutenir les stratégies nationales de gestion du risque. Ceci doit être aligné sur les objectifs de gestion du risque lié au changement climatique spécifiques à la région et à chaque pays.
 - Identifier et hiérarchiser les besoins de la recherche pour permettre le développement et la révision d'une stratégie
 - Engager les ministères clé à soutenir le programme de recherche

<u>Résultat d'activité 1.7</u>: Capacité des pays de la région arabe à acquérir une résilience aux impacts négatifs du changement climatique développée

- 1.7.1 Fournir un financement catalytique à plusieurs pays pour la mise en œuvre de projets de résilience au climat correspondant à leurs plans et priorités nationaux sur le changement climatique. Les critères pour le développement de propositions seront établis et un financement en fonction de la validité et de la pertinence des propositions sera accordé. Les projets financés serviront également de modèles d'évolution dans les pays de la région et de référence pour la planification de la résilience au climat
- 1.7.2 Documenter l'expérience acquise et les bonnes pratiques et établir les conditions de l'adaptation et utiliser les enseignements tirés des projets de résilience pour fournir une formation à un niveau régional sur des études similaires pour tous les pays de la région arabe
- 1.7.3 Organiser une série d'ateliers régionaux pour discuter des informations et des bonnes pratiques concernant les projets de résilience avec les principales parties prenantes

22

²² Des centres d'excellence seront identifiés au cours de l'initiative. Les programmes d'échange pourraient consister en un échange de faculté ou une facilitation des échanges d'étudiants pour des projets de recherche en coopération. Voici des exemples de liens entre des instituts de recherche, des universités internationales, des centres d'excellence scientifique, des agences et d'autres partenaires*entre autres*: i) le Masdar Institute of Science and Technology, développé en coopération avec le Massachusetts's Institute of Technology (MIT); ii) le DESERTEC University Network, une plateforme de collaboration entre18 universités et instituts de recherche dans la région MENA (voir http://www.desertec.org/en/); iii) le Gulf Research Centre dans les Émirats arabes unis qui collabore avec la National Technical University of Athens; iv) le Centre de recherches du Moyen Orient de la King Abdulaziz City for Science and Technology pour le développement de solutions d'efficacité énergétique; v) le centre d'excellence scientifique en énergie renouvelable à King Fahd University of Petroleum and Minerals; et vi) the International Renewable Energy Agency (IRENA).

2ème réalisation : Résilience aux impacts négatifs du changement climatique renforcée et opportunités pour intensifier la production et l'utilisation d'énergie durable créées

La 2ème réalisation s'adressera spécifiquement aux : i) acteurs au niveau national; ii) aux décideurs nationaux de tous les pays de la région arabe; iii) institutions régionales ; iv) ONG et CBO; et v) à divers experts techniques régionaux et nationaux, y compris du secteur privé. La participation équitable des hommes et des femmes sera mise en valeur tout au long du processus et des défenseurs des femmes seront recherchés.

Trois domaines prioritaires, identifiés par les nombreuses consultations avec les parties prenantes de l'ACRI seront traités : i) sécurité de l'eau et sécurité alimentaire; ii) élévation du niveau de la mer et érosion côtière; et iii) énergie durable. Cette réalisation se concentrera sur le renforcement de la capacité dans ces trois domaines prioritaires grâce à la formation et au développement d'outils. Les points faibles du changement climatique seront évalués pour identifier les domaines prioritaires. La réduction de la dimension des modèles climatiques mondiaux et régionaux pour identifier les zones les plus vulnérables au changement climatique sera effectuée en collaboration avec les parties prenantes d'autres secteurs et d'agences internationales concernées. Des recherches seront entreprises pour étoffer les informations de base dans ces trois domaines prioritaires La capacité sera accrue pour améliorer les systèmes agricoles et de surveillance du niveau de la mer et pour affiner les prises de décision. Par ailleurs, une capacité sera créée pour développer l'énergie renouvelable dans les pays de la région arabe et mettre en place des environnements qui permettront l'adoption de ces technologies. Il est conseillé d'utiliser les outils et/ou la documentation disponibles, dans la mesure où ils sont pertinents²³. Grâce à des connaissances, une capacité et des données de référence à jour accrues, la prise de décision aux niveaux régional et national sera informée et s'effectuera mieux.

SÉCURITÉ DE L'EAU ET ALIMENTAIRE DANS LES ZONES PRIORITAIRES

Résultat d'activité 2.1: Capacité à évaluer et à traiter les zones prioritaires vulnérables au changement climatique renforcée

Les groupes d'appui technique donneront des conseils pour identifier les zones vulnérables au 2.1.1 changement climatique. Pour ce faire, une évaluation régionale des ressources en eau, de l'utilisation des terres, de la sécurité alimentaire et de la sécheresse sera effectuée; des profils de climats, des scénarios plausibles de climats²⁴ ou des modèles réduits seront créés.

Fournir une assistance à l'adaptation des informations disponibles à un niveau national, tels que les moyens d'accéder à l'information, les types d'information disponibles et les coûts inhérents

2.1.2. En fonction de l'évaluation régionale, entreprendre une analyse plus approfondie des impacts changement climatique sur les ressources en eau, l'utilisation des terres et la sécurité alimentaire, et des

²³ Par exemple : 1) le Climate Change Vulnerability Monitor, un outil pour surveiller et mesurer l'impact et la vulnérabilité des produits socioéconomiques dans chaque pays d'ici 2030 avec son Analyse des performances d'adaptation qui permet de classer les actions d'adaptation par ordre de priorité au niveau national; 2) The Stocktaking of Tools and Guidelines to Mainstream Climate Change Adaptation, une publication du PNU BREA (2010) qui recense les outils et les bonnes pratiques de diverses organisations pour guider les acteurs du développement dans leurs efforts pour intégrer les questions du changement climatique; et 3) le Technology Needs Assessment Handbook (Manuel d'évaluation des besoins technologiques) : un manuel du PNUD qui fournit des conseils pratiques pour identifier les options technologiques les plus efficientes pour la réduction de la pauvreté, l'adaptation au changement climatique et les mesures d'atténuation.

²⁴Le processus de réduction peut être coûteux, et les incertitudes existant à l'échelle régionale ne disparaissent pas à une échelle locale, il n'est donc pas évident que des modèles à échelle réduite apportent des informations suffisantes pour prendre des décisions. Par exemple, les modèles climatiques mondiaux (MCM) ne prennent pas en compte les températures des océans, qui peuvent avoir une influence considérable sur le climat local. Essayer de réduire les MCM peut donner une impression fallacieuse de précision et masquer la vaste gamme de variantes des potentiels futurs scénarios dans les conditions de changement climatique. Les décideurs devraient plutôt se concentrer sur une gamme de scénarios climatiques plausibles comprenant un large champ d'incertitude. Les impacts peuvent être projetés à travers divers possibles futurs subissant une élévation de température de 1, 2 ou 3 degrés. Les planificateurs sont ainsi à même d'élaborer une solution d'adaptation robuste pour couvrir cet éventail de scénarios. De cette façon, un plan d'adaptation peut s'adresser à divers possibles futurs scénarios, garantissant que les plans de développement seront résilients.

autres impacts sociaux sur les groupes vulnérables (impacts sur la migration et la santé publique) de la région

2.1.3 Fournir une formation au niveau régional, en collaboration avec les initiatives et les instituts régionaux pertinents et développer des outils et du matériel pour les techniciens au niveau national afin : i) d'entreprendre des évaluations de vulnérabilité et d'impact de la sécheresse ; ii) de développer des systèmes solides de surveillance agricole; et iii) de moderniser les réseaux de stations de surveillance hydrométéorologique iv) développer des systèmes agricoles plus productifs et résilients au climat, y compris: i) une technologie pour des récoltes résistantes à la sécheresse; ii) des techniques d'irrigation plus efficientes, une assurance sur les récoltes; et iii) un potentiel déplacement des cultures

<u>Résultat d'activité 2.2</u>: Recherche scientifique coopérative et création de connaissances sur l'accroissement de la résilience des secteurs de l'agriculture et de l'eau aux impacts du changement climatique renforcées

- 2.2.1 Rassembler et diffuser les informations disponibles sur l'accroissement de la résilience du secteur agricole aux impacts du changement climatique, dans la mesure où elles sont pertinentes à la région sur: i) le site web de l'ACRI; et ii) auprès des ministères de l'agriculture et des services de vulgarisation dans chaque pays de la région arabe
- 2.2.2 Fournir un appui à la recherche appliquée sur les impacts du changement climatique dans l'agriculture. Par exemple, pour les systèmes mixtes cultures et bétail qui sont largement répandus dans les zones arides, il est nécessaire de développer la recherche sur: i) les cultures résistantes à la sécheresse et les chaînes de valeur; ii) le bétail adapté à la sécheresse, iii) la gestion des pâturages extensifs, et les iv)stratégies de réhabilitation
- 2.2.3 Développer des lignes directrices pour les bonnes pratiques sur la façon d'améliorer les pratiques agricoles en utilisant les cultures les plus adéquates (notamment les cultivars résistants à la sécheresse)²⁵
- 2.2.4 Élaborer des lignes directrices pour minimiser les pertes agricoles dues à des événements météorologiques extrêmes
- 2.2.5 Rassembler et diffuser les informations disponibles sur les bonnes pratiques et la connaissance locale de la recharge des nappes souterraines et des moyens appropriés pour la région de collecter les eaux pluviales
- 2.2.6 Élaborer des lignes directrices sur la recherche des propriétés des bassins par télédétection et le contrôle des données par des échantillonnages de terrain
- 2.2.7 Élaborer des lignes directrices pour les bonnes pratiques concernant le dessalement, son intégration à d'autres besoins tels que le refroidissement et le séchage des récoltes, les méthodes d'atténuation et le traitement des impacts écologiques relatifs
- 2.2.8 Identifier les régions les plus vulnérables et les communautés touchées par la pénurie d'eau, et présenter les résultats dans les formats cartographiques des systèmes d'information géographique (SIG)

²⁵Un des thèmes de recherche de l'ICARDA, par exemple, porte sur "l'intensification durable pour favoriser une agriculture dans les terres arides plus productive, profitable et diversifiée avec des liens commerciaux bien établis". La recherche sur ce thème sera effectuée et établie dans les lignes directrices des bonnes pratiques.

2.2.9 Commencer un programme de recherche régionale portant sur des données relatives aux effets néfastes du changement climatique et aux impacts des mesures d'intervention prises par les pays développés

<u>Résultat d'activité 2.3</u>: Programmes de formation pour aider les capacités à traiter les potentiels impacts du changement climatique, y compris la prévention

- 2.3.1 Fournir un renforcement de la capacité et un appui technique aux pays de la région pour leur permettre :
 - d'évaluer le potentiel pour des stratégies agricoles différentes par exemple, l'agroforesterie et des mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes (EBA) tels que le maintien et la protection des marécages/des rivières, la restauration des pâturages extensifs/des forêts, le cas échéant;
 - de développer des modes de gestion de l'eau améliorés à partir des études effectuées dans Action 2.1.2 (évaluer les impacts du changement climatique sur les ressources en eau, l'utilisation des terres et la sécurité alimentaire à un niveau régional); et
 - d'élaborer des méthodologies pour la protection contre les inondations soudaines et pour la collecte des ressources en eau provenant des inondations soudaines

<u>Résultat d'activité 2.4</u>: Association régionale pour les terres arides et les oasis dans les pays de la région arabe soutenue

- 2.4.1 Fournir une formation sur la protection des oasis en utilisant l'expérience acquise dans les programmes lancés au Maroc concernant le développement territorial d'oasis pour renforcer la capacité à un niveau régional
- 2.4.2 Avec l'appui des TSG, créer un groupe de travail spécial consacré aux terres arides et aux oasis pour faciliter le flux d'informations et le partage des bonnes pratiques pour la protection des oasis

ZONE PRIORITAIRE: SLR ET ÉROSION COTIÈRE

<u>Résultat d'activité 2.5</u>: Capacité à identifier et à évaluer les groupes de population prioritaires, l'infrastructure et les établissements vulnérables à l'érosion côtière et au SLR renforcée

- 2.5.1 Identifier les régions et les communautés les plus vulnérables au SLR et à l'érosion côtière et présenter les résultats dans les formats cartographiques des SIG (le TSG fournira des conseils)
- 2.5.2 Rassembler et analyser les informations disponibles sur l'augmentation de la résilience aux impacts du SLR, dans la mesure où elles sont pertinentes à la région, y compris :
 - les prévisions sur la portée de l'élévation du niveau marin et de l'érosion à cause du changement climatique dans la région; et vulnérabilité géographique et démographique à ces impacts ((e TSG fournira des conseils)
- 2.5.3 Fournir un support aux initiatives de recherche qui se proposent d'évaluer les projections du SLR et les méthodes d'accroissement de la surveillance du SLR et l'évaluation des potentiels impacts à un niveau régional
- 2.5.4 Communiquer les informations obtenues (à l'aide de diagrammes et de notes d'orientation comprenant les impacts socio-économiques) aux décideurs politiques

<u>Résultat d'activité 2.6</u>: Capacité à établir des systèmes de surveillance du SLR et de l'affaissement des terrains renforcée

- 2.6.1 Élaborer des lignes directrices sur le SLR et des matériels d'instruction sur les moyens : i) d'augmenter la disponibilité des données, la capacité d'observation dans la région; ii) d'établir un système de surveillance en utilisant l'équipement en place; et iii) de mobiliser un financement pour l'analyse interférométrique à partir d'images radar de l'urbanisation dans la zone côtière et pour un équipement supplémentaire (y compris: des marégraphes, instruments de contrôle de la salinité des sols).
- 2.6.2 Renforcer la capacité à entreprendre la surveillance nationale du SLR par une série de modules de formation sur: i) l'élaboration de bases de données; ii), l'analyse et l'interprétation de données ; et iii) l'utilisation d'outils tels que la télédétection, le GIS, le traitement des signaux et l'analyse de séries chronologiques
- 2.6.3 Effectuer une analyse pour déterminer le meilleur emplacement géographique pour l'équipement supplémentaire

<u>Résultat d'activité 2.7</u>: Programmes pour traiter le SLR et l'érosion côtière, y compris la planification de la réduction du risque de désastre, développés

- 2.7.1 Fournir une formation sur le développement de cadres et de stratégies de planification aux niveaux national et régional pour gérer le SLR et l'érosion côtière, y compris les scénarios catastrophes. Les thèmes de la formation seront :
 - l'intégration de la planification de la réduction du risque de désastre en conformité avec le cadre d'action de Hyōgo;
 - la planification des déplacements de communautés;
 - l'adaptation de techniques et matériels de construction des rivages;
 - le modelage, l'évaluation et la construction de défenses marines; et l'investissement dans des options de tourisme alternatif
 - l'intégration de plantes tolérantes au sel et à la sécheresse pour les régions côtières, qui fait partie des politiques de gestion intégrées concernant la gestion des zones côtières

ÉNERGIE DURABLE DANS LES ZONES PRIORITAIRES

<u>Résultat d'activité 2.8</u>: Capacité à optimiser l'efficacité énergétique et la production et l'utilisation de l'énergie renouvelable renforcée

2.8.1 Créer un portail web regroupant les informations existantes sur l'énergie alternative et l'efficacité énergétique aux niveaux national et régional aussi bien que les informations pour les politiques sur le potentiel d'une création d'emplois dans le secteur de l'énergie renouvelable (par ex. développement de compétences 'vertes'; programmes éducatifs et soutien aux entrepreneurs utilisant l'énergie propre

- 2.8.2 Entreprendre une évaluation du potentiel des sources d'énergie renouvelable dans les pays de la région arabe, par ex. récupération du méthane des décharges, biogaz, production d'énergie solaire²⁶ et éolienne; et du potentiel de la réduction de la demande de fuel
- 2.8.3 Créer un laboratoire de réflexion qui dialoguera avec les centres universitaires et de recherche sur l'énergie dans la région, pour établir des alignements et des liens stratégiques avec
 - 1) le secteur privé pour:
 - attirer des investissements du secteur privé et développer de nouvelles technologies en énergie renouvelable et efficacité énergétique (PPP, programmes de financement privés);
 - faciliter le transfert de technologie par l'intermédiaire de partenariats établis;
 - accroître les investissements pour réussir des économies d'échelle et réduire les coûts de fabrication;
 - encourager le développement de technologies pour la fourniture d'énergie (par ex. les réseaux intelligents, les plantes hybrides et les systèmes optimisés de stockage et d'utilisation).
 - 2) d'autres acteurs importants aux niveaux régional et national pour défendre l'idée d'opportunités d'emploi dans le secteur de l'énergie renouvelable (par ex. développement de compétences 'vertes' ; programmes éducatifs et soutien aux entrepreneurs utilisant l'énergie propre.
 - Produire de la documentation à diffuser vers les décideurs politiques nationaux et locaux
 - Examiner le potentiel d'une production locale de systèmes d'énergie renouvelable aux niveaux national et régional

<u>Résultat d'activité 2.9</u>: Politiques, stratégies et programmes pour l'énergie durable, notamment pour les communautés les plus pauvres, encouragées

- 2.9.1 Développer et mettre en œuvre un plan pour les capacités (à l'aide de formations, d'outils, des conseils des TSG) en collaboration avec les principales parties prenantes pour développer des stratégies nationales complètes d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable au sein des processus de planification du développement durable, en mettant l'accent sur :
 - l'intégration dans les plans du secteur de l'énergie, économiques et environnementaux;
 - la mise en place d'objectifs et de valeurs de référence nationaux pour adopter l'usage et l'efficience de l'énergie renouvelable ;
 - l'amélioration de la tendance globale des investissements, principalement en encourageant les partenariats public-privé;
 - la proposition de mesures pour éliminer les barrières politiques, commerciales et économiques à une plus large utilisation de l'énergie propre;
 - la promotion de l'efficacité énergétique avec des incitatifs financiers tels que la réforme des prix et des déductions fiscales;
 - l'élaboration de codes et de normes d'efficacité énergétique pour les nouveaux bâtiments et établissement de valeurs de références;
 - l'obligation de faire des audits d'énergie pour des bâtiments et des installations industrielles spécifiques; et

²⁶En raison de leur position géographique, les pays de la région arabe ont un abondant potentiel en énergie solaire. La génération d'énergie solaire à l'aide de la technologie photovoltaique (PV) est actuellement utilisée dans plusieurs applications isolées, principalement pour le pompage de l'eau, les télécommunications et l'éclairage de sites distants. Plusieurs plans proposent des projets d'énergie solaire concentrée à grande échelle, tels que l'initiative industrielle DESERTEC.

- l'adoption d'une politique commune pour les normes d'efficacité d'appareils ménagers spécifiques et le développement d'un système d'étiquettes pour ces appareils.
- 2.9.3 Établir un roulement des institutions spécialisées dans la promotion de l'énergie propre, c'est-à-dire celles identifiées par le Résultat d'activité 1.6²⁷ pour fournir des conseils en matière de réglementations, de stratégie et de développement pour la région

<u>3ème réalisation : Gestion des connaissances, soutien et sensibilisation dans la région arabe concernant l'adaptation au changement climatique, les mesures d'atténuation et les négociations relatives optimisée</u>

La 3ème réalisation s'adressera spécifiquement : i) aux acteurs du niveau national; ii) à la communauté régionale et internationale, à l'aide d'informations placées sur le web; et iii) aux médias spécialisés qui rendront publiques les questions de changement climatique et y sensibiliseront et engageront le public. Il sera recherché des liens avec les réseaux de partage d'informations (outre le site web de l'ACRI). Les organisations et entités impliquées dans la question de la résilience au changement climatique seront ciblées par cette réalisation, qui vise à rassembler les connaissances, les informations et les données sur une seule plateforme.

Des produits de la connaissance du changement climatique régionaux seront générés et largement diffusés. Entre autres: i) un rapport régional sur le changement climatique dans les pays de la région arabe; ii) des articles scientifiques; iii) des bulletins semestriels. Ils tiendront compte des résultats des programmes et des principaux enseignements acquis. Toutes les publications et tous les produits de la connaissance seront publiés en ligne et en version imprimée en arabe, en français et en anglais pour permettre un accès national, régional et mondial aux documents et assurer ainsi le plus large partage d'expérience acquise en se concentrant sur la façon de faire face au changement climatique dans des processus de développement nationaux. Les documents à propos du changement climatique produits en anglais seront traduits en arabe et en français aux fins d'utilisation locale dans les pays de la région arabe.

À ce jour, la sensibilisation limitée aux impacts du changement climatique a empêché d'établir une réponse appropriée de gestion du climat dans tous les pays de la région arabe. Par ailleurs, un manque d'informations facilement accessibles a entravé les initiatives pour comprendre la complexité des impacts du changement climatique et de l'adaptation dans les pays de la région arabe. Cette réalisation permettra à de nombreuses parties prenantes d'accéder à des informations et des données critiques, et mettra en valeur la question de la résilience au changement climatique dans tous les pays de la région arabe.

22 sur 59

²⁷Résultat d'activité 1.6: Capacité dans le domaine de la recherche scientifique sur le changement climatique dans les pays de la région arabe soutenue.

Résultat d'activité 3.1: Produits de la connaissance du changement climatique développés

- 3.1.1 Élaborer un rapport régional sur le changement climatique dans les pays de la région arabe. Cet aspect impliquera des universitaires dans les centres d'excellence scientifique concernés dans les pays de la région arabe et se concentrera sur les zones prioritaires identifiées dans la 2ème réalisation²⁸.
 - Le rapport sera un outil essentiel pour faire avancer la politique concernée par le Résultat d'activité 1.5²⁹ et créer des dialogues régionaux et nationaux. Le rapport sera produit à michemin de la durée de vie de l'ACRI, et ses conclusions orienteront la seconde moitié de l'initiative.
 - Le rapport utilisera les outils créés pour la production du document Arab Human Development Report³⁰ pour guider le processus participatif
- Publier une série d'articles de 'science populaire' sur les défis du changement climatique et ses 3.1.2 implications sur la région arabe. Ceux-ci seront publiés dans des journaux locaux et sur le site web de l'ACRI. Ils traiteront des trois domaines prioritaires de la 2ème réalisation³¹en plus des autres thèmes
- Mettre en place un bulletin semestriel sur la résilience au changement climatique hébergé par une 3.1.3 organisation hôte dans la région, dans le but d'établir un inventaire et un mécanisme de diffusion de la connaissance/ des informations systémiques
- Mettre à jour régulièrement le site web de l'ACRI en ajoutant des matériels d'éducation produits par des formations régionales; des résumés de réunions et d'autres liens pour faciliter le partage de connaissance et la sensibilisation du public à cette initiative
- 3.1.5 Examiner l'utilisation des médias sociaux (Facebook, Twitter et autres) pour faciliter le transfert de connaissance et stimuler le débat et les actions portant sur les questions du changement climatique
- Traduire les documents importants traitant du changement climatique international en arabe et en français (le cas échéant) à une fréquence annuelle
- Publier des 'Alertes du changement climatique' qui résument les résultats du processus de négociations sur le changement climatique et mettent en évidence les questions critiques propres à la région arabe

Résultat d'activité 3.2: Sensibilisation du public au sujet de la résilience au changement climatique, de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable accrue

Développer et mettre en œuvre un plan d'action pour des campagnes de sensibilisation du public à l'aide des outils et des produits mentionnés dans l'activité précédente

²⁸ Sécurité alimentaire et des provisions d'eau, élévation du niveau de la mer et érosion côtière et énergie durable.

²⁹Résultat d'activité 1.5: Intégration de la résilience au changement climatique dans les plans de développement nationaux et locaux tenant compte de la problématique hommes-femmes, de réduction de la pauvreté et de croissance économique intensifiée

³⁰ Voirhttp://hdr.undp.org/en/humandev/learnmore/title,1281,en.html .

³¹ Sécurité alimentaire et des provisions d'eau, élévation du niveau de la mer et érosion côtière et énergie durable.

de la société	télévision, Interr	iet <i>y,</i> en cibiant Sp	ecialement les	remines et les al	atres membres v	unierabies

III. RESULTATS ET CADRE D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Résultat attendu tel qu'indiqué dans le Document de programme régional et le Cadre d'allocation des ressources :

Augmentation des capacités des gouvernements à développer et mettre en œuvre des plans nationaux d'adaptation au changement climatique.

Indicateurs de résultats tels que décrits dans le cadre de coopération régionale et le Cadre d'allocation des ressources, y compris les états des lieux initiaux et les objectifs :

Indicateur : Nombre de pays développant et mettant en œuvre des plans nationaux d'adaptation au changement climatique.

État des lieux : Quelques pays de la région sont à la phase initiale du développement et de la mise en œuvre de leur plan national d'adaptation au changement climatique

Objectif: Quatre pays développent et mettent en œuvre des plans nationaux d'adaptation au changement climatique

Domaine de résultats clé applicable (dans le Plan stratégique 2008-2011):

Accroissement de la capacité des pays en développement à intégrer les politiques d'adaptation au changement climatique dans des plans de développement nationaux

Stratégie de partenariat:

Le projet initialement développé en consultation avec les pays de la région cherchera à établir des partenariats et des alliances avec des entités gouvernementales respectives et avec les principaux acteurs et instituts de recherche aux niveaux national, régional et mondial

Titre et ID du projet (ID Atlas Award)

Initiative arabe pour la résilience au climat

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS DE RÉALISATION POUR (ANNÉES)	ACTIVITÉS INDICATIVES	PARTIES RESPONSA- BLES :	RESSOURCES
1ère réalisation : Capacité	Objectifs (1ère	Résultat d'activité 1.1: Capacité d'accéder aux mécanismes de	PNUD,	Expertise :600 000
<u>institutionnelle</u> à gérer	année)	financement international dans les domaines de l'adaptation au	UNOPS	Réunions/Formations/frai
l'adaptation au changement	Au moins 4 pays	changement climatique et de l'atténuation renforcée		s de déplacements:
<u>climatique, les mesures</u> d'atténuation et les	sont des NIE	Effectuer une évaluation des mécanismes de financement		1 570 000
d'atténuation et les négociations y ayant trait	accréditées et ont	mondiaux, régionaux et locaux dédiés au changement		Personnel : 760 000
<u>renforcée</u>	accès au	climatique		Contrats et subventions :
	financement	Établir une liaison avec des partenaires et des donateurs pour		1 095 000
État initial de la réalisation:	international consacré au	considérer l'utilisation de l'énergie renouvelable dans un projet d'assistance au développement		Coût d'exécution: 50 000
1. La capacité institutionnelle	changement	Organiser des formations régionales sur les mécanismes de		Surveillance et évaluation:

à traiter les impacts du	climatique	financement dédiés au changement climatique et les	30 000
changement climatique dans		processus de développement de projets s'y rapportant	Audit: 20 000
les pays de la région arabe	Objectifs (2ème	Organiser une formation régionale sur l'intégration des	Divers: 30 000
existe dans un nombre limité	année)	mesures d'atténuation et d'adaptation dans les processus de	Total de la 1ère
de pays.	Au moins 3	 planification économique et fiscale Organiser la formation sur le processus d'accréditation des NIE 	réalisation: 4 155 000
	partenariats	et des MIE pour faciliter l'accès aux fonds tels que le Fonds de	
2. 19 pays ont signé et ratifié la convention sur le	établis entre le	l'adaptation	
la convention sur le changement climatique mais	secteur privé et	Organiser des ateliers de formation sur les méthodologies pour	
très peu ont développé des	les gouverne- ments pour traiter	développer des partenariats public-privé dans les interventions	
plans de résilience au	du changement	d'adaptation et d'atténuation	
changement climatique,	climatique		
intégré le changement		Résultat d'activité 1.2: Effectuer des évaluations de mécanismes de financement pour promouvoir des options d'énergie	
climatique dans une planification de	Objectifs (3ème	renouvelable, y compris la diversification énergétique	
développement national, et	année)	 Examiner la possibilité de créer un fonds national pour 	
ils ne disposaient que d'un	Au moins 3	l'énergie renouvelable pour susciter un début de	
accès limité à un	initiatives de	développement commercial.	
financement.	recherche lancées dans la région	Rassembler et diffuser les bonnes pratiques de la gestion des	
	arabe	fonds pour l'énergie renouvelable appliquées dans d'autres	
3. Aucun pays de la région n'a fait office de NIE.		régions	
Tait office de Nie.	Objectifs (4ème	Établir une liaison avec des partenaires et des donateurs, des	
A La company of the land	année)	agences bilatérales et multilatérales pour considérer l'utilisation d'énergie renouvelable dans les projets	
4. La perspective de la recherche sur le changement	Des mesures de	d'assistance au développement, par exemple, en organisant	
climatique dans la région	résilience au	une réunion entre partenaires régionaux	
n'est pas étendue et elle n'est	changement	Organiser un atelier de formation avec des institutions	
pas orientée vers les	climatique intégrées dans au	financières sur les investissements verts	
questions prioritaires; la	moins 3 plans de	Organiser une table ronde disposant de facilités de prêt sur le	
collaboration entre les pays est également limitée	développement et	microfinancement du développement des technologies	
Cat Cancine III IIIII Ce	de réduction de la	renouvelables et des plans d'efficacité énergétique	

Résultat d'activité 1.3: Capacité des pays de la région arabe dans

de réduction de la pauvreté (incluant

la question de

Indicateur de résultats:

1. Un certain nombre de pays sont des NIE accréditées et	l'égalité des sexes à un niveau	les négociation
ont accès au financement international consacré au changement climatique	national et local)	 Élaborer et capacité co changemer
2. Des partenariats entre gouvernements et secteur privé concernant le changement climatique établis 3. Certaines initiatives de recherche sur le changement climatique lancées dans la		 Organiser 1 efficaceme changemer les changer Poursuivre pays sélect
région arabe		Résultat d'acti dans les trois d
4. Des mesures de résilience au changement climatique		alimentaire, de côtière et de l'é
intégrées dans quelques plans de développement et de réduction de la pauvreté incluant la question de l'égalité des sexes à un niveau		Concevoir les acteurs planificatio d'adaptatic

national et local

les négociations multilatérales sur le changement climatique accrue

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement de capacité concernant les négociations multilatérales sur le changement climatique
- Organiser 1 atelier par an sur la façon de se positionner efficacement dans les négociations multilatérales sur le changement climatique en préparation de la Conférence sur les changements climatiques COP18 qui aura lieu au Qatar.
- Poursuivre le renforcement de la capacité adapté à certains pays sélectionnés

Résultat d'activité 1.4: Partenariats public-privé (PPP) accélérés dans les trois domaines prioritaires de la sécurité de l'eau et celle alimentaire, de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion côtière et de l'énergie durable

- Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action pour engager les acteurs du secteur privé à être des partenaires dans la planification et la mise en œuvre des interventions d'adaptation et d'atténuation
- Contrôler et évaluer la mise en œuvre du plan d'action dans les pays de la région
- Développer et propager des méthodologies et des concepts pour l'évaluation des besoins technologiques au niveau national
- Établir un réseau de la connaissance et/ou une communauté de pratiques concernant les partenariats public-privé dans les interventions d'adaptation et d'atténuation

<u>Résultat d'activité 1.5</u>: Intégration de la résilience au changement climatique dans les plans de développement, de réduction de la pauvreté et de croissance économique nationaux et locaux tenant

compte de la problématique hommes-femmes intensifiée

- Produire des outils et des lignes directrices sur l'intégration du changement climatique dans des plans de développement et de réduction de la pauvreté nationaux (locaux et sousnationaux) existants
- Organiser des ateliers de formation régionaux sur l'utilisation des outils
- Fournir une formation sur le développement de politiques nationales pour traiter le changement climatique en ciblant les zones et les groupes identifiés comme étant particulièrement vulnérables aux effets négatifs du changement climatique,
- Organiser des ateliers sur le développement de Communications nationales initiales (INCs) et de Secondes communications nationales (SNCs)
- Développer des lignes directrices et un modèle de plan sur la planification de l'Approche territoriale au changement climatique (TACC)
- Organiser une formation sur la planification de la TACC pour les parties prenantes nationales principales
- Fournir une formation sur le Cadre fiscal pour le climat et l'Analyse institutionnelle des dépenses publiques pour le climat (CPEIR)

<u>Résultat d'activité 1.6</u>: Capacité dans le domaine de la recherche scientifique sur le changement climatique dans les pays de la région arabe soutenue

- Organiser un atelier sur le partage des connaissances dans la recherche concernant le changement climatique pour favoriser la collaboration et des opportunités de partenariats et de publications
- Fournir des incitatifs aux chercheurs pour qu'ils publient leurs travaux sur le changement climatique dans des journaux locaux et internationaux en supportant les programmes

	climatique dans tous les secteurs Résultat d'activité 1.7: Capacité des pays de la région arabe à acquérir une résilience aux impacts négatifs du changement climatique développée Pourvoir à un financement destiné à accélérer la mise en œuvre des projets de résilience au climat Documenter l'expérience acquise et les bonnes pratiques sur les projets de résilience au climat		
--	--	--	--

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS POUR (ANNÉES)	ACTIVITÉS INDICATIVES	PARTIES RESPONSA- BLES :	RESSOURCES
2ème réalisation : Résilience aux impacts négatifs du changement climatique et opportunités pour intensifier la production et l'utilisation d'énergie durable créées État initial de la réalisation: 1. La capacité et la connaissance des moyens d'augmenter la résilience dans les zones prioritaires est actuellement limitée Indicateur de résultats: 1. Certaines interventions liées aux phénomènes de changement climatique observés intégrées dans les programmes, les stratégies, les politiques et la planification de développement	Objectifs (1ère année) Évaluations sur l'état des lieux du changement climatique, réunions informelles et analyse entrepris dans au moins 3 pays Objectifs (2ème année) Zones prioritaires ciblées par les interventions visant le changement climatique dans au moins 2 pays Objectifs (3ème année)	 <u>SÉCURITÉ DE L'EAU ET ALIMENTAIRE DANS LES ZONES PRIORITAIRES</u> Résultat d'activité 2.1: Capacité à évaluer et à traiter des zones prioritaires vulnérables au changement climatique renforcée Effectuer une évaluation régionale des ressources en eau, de	PNUD, UNOPS	Expertise:500 000 Réunions/Formations /frais de déplacements: 800 000 Personnel: 760 000 Contrats et subventions: 600 000 Coût d'exécution: 50 000 Surveillance et évaluation: 30 000 Audit: 20 000 Divers: 30 000 Total de la 2ème réalisation: 2 790 000
	Au moins 10 représentants de haut niveau d'un pays sont formés sur le développement d'interventions visant le	 Élaborer des lignes directrices pour minimiser les pertes agricoles dues à des événements météorologiques extrêmes Rassembler et diffuser les bonnes pratiques portant sur la recharge des nappes souterraines et la collecte des eaux pluviales Élaborer des lignes directrices sur la recherche des propriétés des bassins par télédétection et le contrôle des données par des échantillonnages de terrain 		

changement
climatique

Objectifs (4ème année)
Au moins 10
représentants de haut niveau d'un pays sont formés sur le développement d'une politique relative au changement climatique

- Élaborer des lignes directrices pour les bonnes pratiques concernant le dessalement et les méthodes d'atténuation des impacts environnementaux qui y sont liés
- Identifier les régions les plus vulnérables et les communautés touchées par la pénurie d'eau, et présenter les résultats dans les formats cartographiques des systèmes d'information géographique (SIG)
- Commencer un programme de recherche régionale portant sur des données relatives aux effets néfastes du changement climatique et aux impacts des mesures d'intervention prises par les pays développés

<u>Résultat d'activité 2.3</u>: Programmes de formation pour aider les capacités à traiter les potentiels impacts du changement climatique, y compris la prévention

 Apporter un renforcement de capacité et un appui technique aux pays de la région pour évaluer le potentiel de méthodes agricoles alternatives, développer de meilleures conceptions de gestion de l'eau et élaborer des méthodologies pour la protection contre les inondations soudaines et la collecte des ressources en eau provenant des inondations soudaines

<u>Résultat d'activité 2.4</u>: Association régionale pour les terres arides et les oasis dans les pays de la région arabe soutenue

- Organiser des formations sur la protection des oasis, en s'inspirant de l'expérience au Maroc
- Créer un réseau de connaissance sur les zones arides et les oasis

Élévation du niveau de la mer et érosion côtière dans les zones prioritaires

<u>Résultat d'activité 2.5</u>: Capacité à identifier et à évaluer les groupes de population prioritaires, l'infrastructure et les établissements vulnérables à l'érosion côtière et au SLR renforcée

• Faire une évaluation des régions et des communautés les plus

- vulnérables au SLR et à l'érosion côtière en utilisant les formats cartographiques des SIG
- Rassembler et analyser les informations disponibles sur l'augmentation de la résilience aux impacts du SLR
- Fournir un support aux initiatives de recherche qui se proposent d'évaluer les projections du SLR et les méthodes d'accroissement de la surveillance du SLR et l'évaluation des potentiels impacts à un niveau régional
- Présenter les informations/recherche/données/cartes générées sur le SLR dans des forums consacrés à la politique à suivre en la matière

<u>Résultat d'activité 2.6</u>: Capacité à établir des systèmes de surveillance du SLR et de l'affaissement des terrains renforcée

- Développer des lignes directrices concernant le SLR pour améliorer la disponibilité des données et la capacité des moyens d'observation dans la région arabe
- Organiser des formations sur les systèmes de surveillance du SLR nationaux
- Effectuer une analyse pour déterminer le meilleur emplacement géographique pour l'équipement supplémentaire

<u>Résultat d'activité 2.7</u>: Programmes pour traiter le SLR et l'érosion côtière, y compris la planification de la réduction du risque de désastre, développés

 Organiser des ateliers de formation sur le développement de cadres de planification et des stratégies nationaux et régionaux pour faire face au SLR et à l'érosion côtière

ÉNERGIE DURABLE DANS LES ZONES PRIORITAIRES

<u>Résultat d'activité 2.8</u>: Capacité à optimiser l'efficacité énergétique et la production et l'utilisation de l'énergie renouvelable renforcée

• Créer un portail web sur l'énergie durable (qui mettrait en valeur l'économie verte)

T T		
	 Entreprendre une évaluation du potentiel des sources d'énergie renouvelable dans la région arabe 	
	Créer un laboratoire d'idées sur l'énergie renouvelable	
	<u>Résultat d'activité 2.9</u> : Politiques, stratégies et programmes pour l'énergie durable, notamment pour les communautés les plus pauvres, encouragées	
	 Développer et mettre en œuvre un plan pour les capacités (à l'aide de formations, d'outils, des conseils des TSG) en collaboration avec les principales parties prenantes pour développer des stratégies nationales complètes d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable 	
	 Établir un roulement des institutions spécialisées dans la promotion de l'énergie propre, c'est-à-dire celles identifiées par le Résultat d'activité 1.6³² pour fournir des conseils en matière de développement de réglementations, de stratégie et de programmes pour la région 	

³²Résultat d'activité 1.6: Capacité dans le domaine de la recherche scientifique sur le changement climatique dans les pays de la région arabe soutenue.

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS DE RÉALISATION POUR (ANNÉES)	ACTIVITÉS INDICATIVES	PARTIES RESPONSA- BLES :	RESSOURCES
3ème réalisation: Gestion des connaissances, soutien et sensibilisation dans la région arabe concernant l'adaptation au changement climatique, les mesures d'atténuation et les négociations améliorées État initial de la réalisation: 1. Sensibilisation et connaissance régionales des impacts du changement climatique et des mesures de résilience sont limitées Indicateur de résultats: 1. Nombre de produits de la connaissance du changement climatique générés et discutés 2. Nombre de produits de la connaissance du changement climatique téléchargés du site web de l'ACRi 3. Nombre de produits de la connaissance du changement climatique téléchargés du site web de l'ACRi 3. Nombre de produits de la connaissance du changement climatique traduits en arabe et en	Objectifs (1ère année) Site web de l'ACRI lancé au moins 4 produits de la connaissance sur le changement climatique mis à disposition sur le site web Objectifs (2ème année) Au moins 10 produits de la connaissance du changement climatique générés et discutés Objectifs (3ème année) Le rapport régional sur le changement climatique dans la région arabe est lancé, diffusé et discuté	 Résultat d'activité 3.1: Produits de la connaissance du changement climatique générés Élaborer un rapport régional sur le changement climatique dans la région arabe. Publier une série d'articles de vulgarisation sur les défis du changement climatique et les implications pour la région arabe Développer un bulletin semestriel sur la résilience au changement climatique Mettre à jour régulièrement le site web de l'ACRI en ajoutant des matériels d'éducation et les informations les plus récentes Utiliser les applications des médias sociaux pour faciliter le transfert de connaissance et stimuler le débat et les actions portant sur les questions du changement climatique dans la région Traduire les documents internationaux importants traitant du changement climatique en arabe et en français Publier des 'Alertes du changement climatique ' qui résument les résultats du processus de négociations sur le changement climatique et mettent en évidence les questions critiques propres à la région arabe Résultat d'activité 3.2: Sensibilisation du public au sujet de la résilience au changement climatique, de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable accrue Développer et mettre en œuvre un plan d'action pour les campagnes de sensibilisation du public au changement climatique Développer et mettre en œuvre un plan d'action pour les campagnes de sensibilisation du public au changement climatique Développer et publier du matériel et des articles sur des thèmes relatifs au changement climatique sur les différentes chaînes des médias 	PNUD, UNOPS	Réunions/frais de déplacements: 400 000 Expertise: 900 000 Contrats: 600 000 Personnel: 360 000 Coût d'exécution: 50 000 Surveillance et évaluation: 30 000 Audit: 20 000 Divers: 30 000 3ème réalisation Total: 2 390 000

français	année)	
	Au moins 10	
	produits de la	
	connaissance du	
	changement	
	climatique générés	
	et discutés, y	
	compris les bulletins	
	semestriels	

IV. DISPOSITIONS POUR LA GESTION

Comité de gestion d'un projet :

Le Comité de gestion d'un projet comprendra plusieurs postes. Le poste de Fournisseur principal sera représenté par l'UNOPS, le poste de direction sera rempli par le PNUD BREA qui en tant que tel présidera les réunions, et les représentants des Bureaux de pays des pays participants assisteront à titre de Bénéficiaires principaux.

Le Comité de gestion exécutera les fonctions suivantes :

- garantir que les buts et objectifs du projet soient atteints dans les délais prévus ;
- examiner l'état d'avancement du projet et suggérer des stratégies de mise en œuvre périodiquement ;
- analyser les dépenses du projet par rapport aux activités et aux résultats; et
- approuver les plans de travail annuels.

Le Comité de gestion sera le groupe responsable des décisions en matière de gestion du projet et des examens périodiques. Afin de maintenir la responsabilité du PNUD en dernier ressort, la décision finale revient au PNUD BREA conformément à ses réglementations, politiques et procédures applicables. Les examens du projet par le Comité de gestion seront effectués annuellement au cours de l'exécution du projet ou si nécessaire quand le Responsable du projet le demandera. Les réunions du Comité peuvent être effectuées électroniquement quand les réunions « physiques » ne seront pas possibles.

Responsable du projet :

Un responsable du projet à plein temps sera chargé de la gestion et des décisions à prendre pour le projet au jour le jour et relève du PNUD BREA/RPD et du Comité de gestion. Il/Elle assurera que le projet produit les résultats indiqués dans le document de projet, selon les normes de qualité obligatoires et dans les limites de temps et de coûts spécifiques. Le Responsable du projet servira de secrétariat du Comité, préparera et soumettra les rapports/documents suivants : plans de travail annuels, rapports de l'état d'avancement trimestriels et annuels, journal des questions, journal des risques, journal des expériences faites, en utilisant les formats de rapports standard fournis par le PNUD.

Le responsable du projet travaille en étroite collaboration avec divers partenaires clé (nationaux, régionaux et internationaux) et sera assisté par des consultants et des experts spécialisés dans divers aspects du changement climatique intéressant le projet. Il/Elle coordonnera les travaux du groupe d'appui technique et fera en sorte que leurs conseils techniques profitent du mieux possible au projet et aux pays bénéficiaires. Il/Elle coopérera avec divers entités techniques déjà établies, telles que les conseillers techniques régionaux en ce qui concerne l'atténuation, l'adaptation et l'énergie, les collègues sur le terrain, l'IRTSC (composant technique interrégional de l'AAP) et d'autres.

Le responsable de projet de l'ACRI collaborera étroitement avec le responsable des pratiques environnementales et énergétiques basé au Centre régional du Caire (RCC) et avec d'autres pratiques (pauvreté, CSO, gouvernance, développement de capacité, réduction du risque de désastre, et gestion de la connaissance), étant donné que les interventions utilisent diverses pratiques. Cela permettra de maintenir le lien entre les initiatives régionales et les bureaux de pays de la région. Cela sera particulièrement important pour le partage de connaissances avec les bureaux des pays qui ne participent pas au projet, mais aussi pour se fonder sur les entreprises nationales, et naturellement pour générer de la connaissance et un potentiel d'extension du projet pour d'autres pays.

La supervision globale et la prise de décision concernant le projet relèvent du Programme régional du PNUD BREA, mais les bureaux de pays du PNUD pour les pays adhérant à l'ACRI seront chargés de la coordination et de la mise en œuvre des activités au niveau national, conformément aux politiques et pratiques normales

du PNUD. Les bureaux de pays recevront un appui technique, administratif et de programme du responsable du projet ACRI, de l'équipe ACRI et du groupe d'appui technique pour la mise en place des activités.	

Groupe d'appui technique

Le groupe d'appui technique régional (TSG) consistera initialement en un expert local ou international dans chacun des trois domaines principaux : i) sécurité alimentaire et de l'eau; ii) l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière; et iii) l'énergie durable. Les postes dans le TSG ne seront pas affectés de façon permanente mais selon les besoins déterminés par le responsable du projet. Le TSG fournira un appui et des conseils techniques à l'ensemble du projet pour: i) assurer que des informations pertinentes et à jour sont utilisées; ii) fournir la formation et le renforcement de la capacité les plus appropriés; et u iii) une coordination sud-sud adéquate est utilisée pour permettre des synergies, un apprentissage mutuel et éviter la duplication des activités. Le TSG recourra, si nécessaire, aux conseils des réseaux nationaux existants d'experts et de chercheurs en changement climatique. On fera appel à une expertise spécifique supplémentaire à titre de consultant pour offrir une expertise technique plus approfondie si besoin est. Cela sera déterminé par le responsable du projet en consultation avec le TSG et pourrait, par exemple, s'agir d'une expertise dans : i) le domaine de l'égalité des sexes; ii) les campagnes de sensibilisation du public; ou iii) des questions spécifiques à un pays

Unité d'appui au projet :

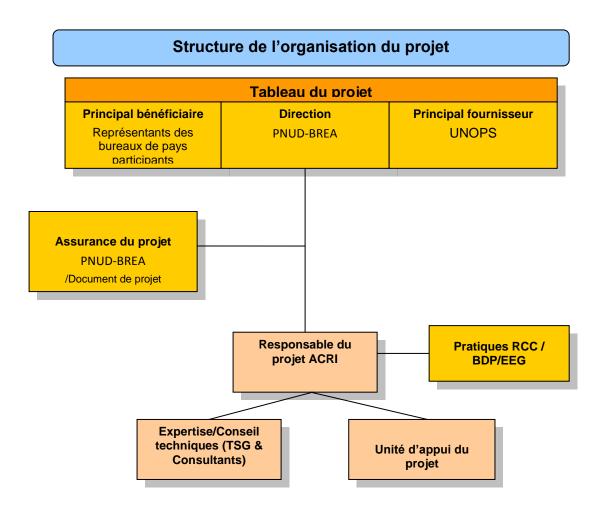
Le projet sera basé au Caire. Une unité d'appui au projet au Caire (déjà en place et entièrement opérationnelle) assistera le responsable du projet dans la mise en œuvre quotidienne du projet en offrant tous les services d'ordre opérationnel. À mesure que le projet se développera, une capacité supplémentaire sera embauchée pour renforcer l'unité d'appui au projet existante et assurer que les activités soient exécutées sans problème et dans les délais.

Assurance du projet:

Elle reviendra au PNUD BREA/Document de projet régional. L'Assurance du projet assistera le Comité de gestion en assumant de manière objective des fonctions de surveillance et de supervision du projet. Ce rôle assure que les objectifs de gestion du projet soient achevés

Le Partenaire dans l'exécution des projets :

Le projet sera mis en œuvre par l'UNOPS. L'UNOPS sera responsable de l'utilisation des fonds du projet grâce à une gestion efficace des processus et à des mécanismes d'examen et de supervision des projets bien établis. À ce titre, l'UNOPS soumettra au PNUD des rapports financiers périodiques trimestriels et annuels, justifiant l'utilisation des fonds du projet. L'UNOPS et le responsable du projet signeront également un plan de travail annuel budgété tous les ans, conformément aux règles et réglementations



V. CADRE DE SURVEILLANCE ET EVALUATION

Conformément aux politiques et aux procédures d'élaboration de programmes décrites dans le manuel de l'utilisateur du PNUD, le projet sera surveillé de la façon suivante :

Au sein du cycle annuel

- > Trimestriellement, un rapport de l'état d'avancement détaillé enregistrera l'avancement du projet vers l'achèvement des résultats clé.
- Un journal des problèmes sera activé et mis à jour par le responsable du projet pour faciliter le suivi et la résolution des éventuels problèmes ou demandes de remplacement.
- En fonction de l'analyse du risque initiale, un journal des risques sera activé et régulièrement mis à jour après examen de l'environnement extérieur qui peut affecter la mise en œuvre du projet.
- > Suivant les informations précédentes enregistrées dans Atlas, un rapport annuel d'avancement du projet sera soumis annuellement par le responsable du projet, sous la forme standard des rapports.
- > Un journal des expériences acquises au cours du projet sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer la continuation de l'apprentissage et de l'adaptation au sein de l'organisation, et pour faciliter la préparation du rapport sur ces expériences soumis à la fin du projet.

Annuellement

- Rapport d'examen annuel. Un rapport d'examen annuel sera préparé par le responsable du projet. En premier lieu, ce rapport devra avoir le format standard du rapport trimestriel et couvrir l'année entière avec des informations mises à jour pour chaque élément mentionné ci-dessus du rapport trimestriel et un récapitulatif des résultats atteints comparés aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des réalisations.
- Révision annuelle du projet. À partir du rapport mentionné ci-dessus, une révision annuelle du projet sera effectuée au cours du quatrième trimestre pour évaluer la performance du projet et considérer le plan de travail annuel pour l'année suivante. Dans la dernière année, cette révision constituera une évaluation finale. Elle se concentrera sur les progrès effectués par rapport aux réalisations attendues et vérifiera qu'ils demeurent conformes aux résultats appropriés.
- Analyse par un organisme indépendant à mi-parcours et évaluation finale. Le projet sera soumis à une analyse externe à mi-parcours et à une évaluation de fin de projet également indépendante et externe.

VI. CONTEXTE LEGAL

Conformément aux Accords de base type en matière d'assistance entre les pays participants et le Programme des nations Unies pour le développement, la responsabilité pour la sécurité du partenaire d'exécution (anciennement connue sous le terme agence d'exécution) et de son personnel et de ses biens, et des propriétés du PNUD sous la garde du partenaire d'exécution (anciennement connue sous le terme agence d'exécution), reste avec le partenaire d'exécution (anciennement connue sous le terme agence d'exécution).

Le partenaire d'exécution (anciennement connue sous le terme agence d'exécution doit :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en tenant compte de la situation sécuritaire du pays où le projet est exécuté ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution (anciennement connu sous le terme agence d'exécution), et l'entière mise en œuvre du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si ce plan est en place et de suggérer des modifications au plan, si nécessaire. Le manquement au maintien et à l'implémentation d'un plan de sécurité approprié constituera une violation de cet accord.

Le partenaire d'exécution (anciennement connue sous le terme agence d'exécution accepte d'effectuer toutes les actions possibles pour garantir qu'aucun des fonds du PNUD reçus conformément au document de projet ne sera utilisé pour aider des individus ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires du financement fourni par le PNUD ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité établi conformément à la résolution 1267 (1999). Cette liste est accessible à l'adresse http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/ 1267ListEng.htm. Cette clause doit être incluse dans tous les contrats secondaires ou adjoints rattachés à ce document de projet

VII. ANNEXES

- ANNEXE I: Journal d'analyse des risques
- ANNEXE II: Plan de travail annuel (Année 1)
- ANNEXE III: (Ébauche) Fonctions des membres principaux du personnel
- ANNEXE IV: Plan-cadre des actions/Conclusions du forum régional sur le traitement des impacts du changement climatique dans les pays arabes, Maroc 2010
- ANNEXE V: Références

ANNEXE 1: Journal d'analyse des risques

Titre du projet : Initiative arabe pour la résilience au climat ID Award : Date:

#	Description	Date identifiée	Туре	Impact et Probabi- lité	Contremesures/Intervention de la gestion	Proprié- taire	Soumis, mis à jour par	Derniè- re mise à jour	Statut
1	Manque d'engagement des pays signataires dans certaines zones d'intervention (c.à.d. encourageant les possibilités d'énergie durable)		Politique, stratégiq ue	P= 2 I= 2	Fort engagement de la partie prenante qui a pris place avant la conception du programme, d'où l'adhésion de la partie prenante et de la partie politique dès le départ. Sensibilisation du public et soutien des décideurs est un aspect central du programme. L'identification et la promotion de leaders/défenseurs des zones d'intervention contre le changement climatique seront effectuées.	Responsable du projet			
2	Engagement limité et participation des ministères des gouvernements autres que les ministères de l'environnement (par ex. ministères des finances, des affaires étrangères, de l'énergie, de l'agriculture, etc.)		Politique	P=3 I= 2	Une approche intégrée pour traiter les impacts du changement climatique et soutenir les efforts d'atténuation nécessitera une action concertée des ministères des gouvernements. Tout au long du processus consultatif et des événements organisés pour le lancement de l'ACRI, divers représentants des ministères ont été engagés dans différents thèmes de l'ACRI. Selon le pays et la zone d'intervention, le responsable du projet orientera les plaidoyers vers les ministères concernés avec l'appui des bureaux de pays.	Respon- sable du projet			
4	La mobilisation des ressources financières adéquates pour soutenir les coûts de la mise en œuvre des résultats attendus du projet échoue.		Financier	P=3 I= 3	L'équipe de projet maintiendra solidement la coordination pour identifier et poursuivre des opportunités de financement, y compris des donateurs non traditionnels. Elle développera également une stratégie de partenariat et suivra sa mise en œuvre.	Respon- sable du projet			

5	L'engagement des gouvernements signataires dans les activités du projet échoue en raison d'instabilité ou de changement politique.	Politique, stratégiq ue	P=2 I= 2	Le projet suivra de près l'évolution politique de la région et adaptera le champ des activités régionales en conséquence.	Respon- sable du projet		

ANNÉE 1³³ - 2012

		(Cale	ndrie	r	PARTIES	BUDGET PLANIFIÉ			
Résultats attendus	ACTIVITÉS PLANIFIÉES		Q 2	Q 3	Q 4	RESPONSABLES :	Source de finance- ment	Description du budget	Montant	
1ère réalisation : Capacité institutionnelle à gérer l'adaptation au changement climatique, les	Résultat d'activité 1.1:					PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Personnel	18,308	
mesures d'atténuation et les négociations y ayant trait renforcée	Effectuer une évaluation des mécanismes de financement mondiaux, régionaux et locaux dédiés au changement climatique						UNDP TRAC	Consultants	15,000	
État des lieux :	dédiés au changement climatique			Х	X		UNDP TRAC	Divers	4,000	
Aucun pays de la région n'a fait office de NIE.	Organiser des formations régionales sur les mécanismes de financement dédiés au changement climatique et sur les processus de				x	PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Personnel	18,308	
Indicateurs :							LINIDO TOAC	Atelier	80,000	
Un certain nombre de pays sont des NIE accréditées et ont accès au							UNDP TRAC	Équipe TSG (5x6 mois)	50,000	
financement international consacré au changement climatique	développement de projets s'y rapportant						UNDP TRAC	Frais de déplacement	25,000	
							UNDP TRAC	consultants	10,000	
Objectifs: Au moins 4 pays sont des NIE accréditées et ont accès au financement international consacré au changement climatique							UNDP TRAC	Personnel	18,308	
	Organiser la formation sur le processus						UNDP TRAC	Consultants	10,000	
	d'accréditation des NIE et des MIE pour faciliter l'accès aux fonds tels que le Fonds de			Х		PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Atelier	60,000	
	l'adaptation						UNDP TRAC	Frais de déplacement	10,000	

³³L'achèvement de la phase de lancement du projet incluant la sélection d'un responsable de projet est prévue pour juin 2012. Une unité d'appui du projet est déjà en place au Caire avec tout son personnel pour soutenir la mise en œuvre du projet.

						UNDP TRAC	Divers	5,000
	Résultat d'activité 1.3: Organiser 1 atelier pour les délégations nationales sur la façon de se positionner efficacement dans les négociations					UNDP TRAC	Personnel	18,308
						UNDP TRAC	Consultants	10,000
				Х	PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Atelier	65,522
	multilatérales sur le changement climatique	matique		UNDP TRAC	Frais de déplacement	20,000		
Réalisation 2 Résilience aux impacts négatifs du changement climatique renforcée et opportunités pour	Zone prioritaire - sécurité alimentaire et de l'eau Résultat d'activité 2.1				PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Personnel	18,308
intensifier la production et l'utilisation d'énergie durable créées	Effectuer une évaluation régionale des		Х	х		UNDP TRAC	Consultants	14,000
État des lieux : La capacité et la connaissance des moyens d'augmenter la résilience dans les zones prioritaires est actuellement limitée	ressources en eau, de l'utilisation des terres, de la sécurité alimentaire et de la sécheresse apacité et la soyens Entreprendre une analyse de l'impact social du changement climatique à partir de l'évaluation					UNDP TRAC	Contrats	10,000
			Х	Х	PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Personnel	18,308
Indicateurs: 1: Nombre d'interventions liées aux			^	^	PNOD, UNOPS	UNDP TRAC	Consultants	15,000
phénomènes de changement climatique observés intégrées dans les programmes, les stratégies, les politiques et la planification de développement	Zone prioritaire - Énergie durable Résultat d'activité 2.2 Entreprendre une évaluation du potentiel des sources d'énergie renouvelable dans la région arabe.					UNDP TRAC	Personnel d'appui de l'ACRI 6 mois	12,000
Objectifs								

- Évaluations sur l'état des lieux du				
changement climatique, réunions				
informelles et analyse entrepris				
dans au moins 3 pays				

3ème réalisation : Gestion des connaissances, soutien et sensibilisation dans la région arabe	Résultat d'activité 3.1 Initier la production du rapport régional sur le	х	х	PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Personnel	18,308
concernant l'adaptation au changement climatique, les	changement climatique (équipe, documents de référence)				UNDP TRAC	Consultants	40,000
mesures d'atténuation et les	·				UNDP TRAC	Contrats	26,000
<u>négociations améliorés</u> État des lieux : Sensibilisation et					UNDP TRAC	Frais de déplacement	20,000
connaissance régionales des impacts					UNDP TRAC	Divers	4,000
du changement climatique et des mesures de résilience sont limitées	Résultat d'activité 3.2 Élaborer et commencer la mise en œuvre d'un	Х	х	PNUD, UNOPS	UNDP TRAC	Personnel	18,308
Indicateurs :	plan d'action pour les campagnes de sensibilisation du public au changement			,	UNDP TRAC	Personnel d'appui Amman	1,292
1: Nombre de produits de la connaissance du changement	climatique				UNDP TRAC	Consultants	15,000
climatique générés et discutés						Divers	5,000
2. Nombre de produits de la connaissance du changement climatique téléchargés du site web de l'ACRI					UNDP TRAC		
Objectifs - Site web de l'ACRI lancé/mis à jour et au moins 4 produits de la connaissance sur le changement climatique mis à disposition sur le site web					ONDI TIME		
- Autres coûts					UNDP TRAC	Loyer	11,681
					UNDP TRAC	Coût d'exécution	5,188
					UNDP TRAC	Part Unité	9,853

		d'appui du	
		projet	

BUDGET TOTAL ANNÉE 1: 700 000 USD

ANNEXE III: (Ébauche) Fonctions des membres principaux du personnel

Responsable du projet

1. But et étendue de la fonction

Sous la directe supervision du chef PNUD/BREA de la Division régionale du programme et en étroite coordination avec les pratiques du Centre régional du Caire s'y rapportant, le responsable du projet est responsable de la gestion au jour le jour et de la livraison de l'ACRI et des réalisations afférentes conformément aux délais, aux normes et au budget convenus. Responsabilités principales sont :

Direction

- Diriger et gérer l'ACRI avec une supervision et une responsabilité de la livraison
- Agir en tant que la principale personne ressource dans le domaine de la résilience au changement climatique dans la région garantissant la crédibilité du PNUD dans la livraison d'un programme proéminent.
- Fournir des services de conseil sur la politique aux gouvernement et aux autres partenaires dans la région concernant la résilience au climat et aux questions d'énergie durable.
- Fournir des conseils sur le développement des synergies de pratiques et l'effectuer.
- Coordonner les idées et les outils des autres pratiques et les capitaliser.
- Représenter le PNUD/BREA dans les forums régionaux et fournir des informations intéressantes pour aider à former des stratégies, des politiques, des normes et des références de développement sur le changement climatique.
- Fournir une direction et une gestion solides pour tout le personnel engagé dans l'ACRI.
- Mener le processus de défense de l'ACRI dans la région par la promotion des politiques, normes et références mondiales du PNUD en ce qui concerne le changement climatique, et par le partage des bonnes pratiques dans la région.
- Diriger et engager les partenaires nationaux et régionaux dans l'élaboration conjointe des programmes et la concertation sur les questions de résilience au climat, avec la coordination et l'appui consultatif des TSG.
- Soutenir le développement d'un système de gestion de la connaissance en conjonction avec les TSG et soutenir l'utilisation des stratégies et des outils y afférents.

Coordination

- Établir une liaison et collaborer avec les dirigeants des pratiques du Centre régional du Caire et les conseillers politiques afin d'assurer un appui synergétique aux bureaux de pays dans les domaines de l'adaptation au changement climatique, de l'atténuation, de la gouvernance, du développement de capacités, de sensibilisation du public et de l'intégration des questions de parité.
- Établir une liaison avec les bureaux de pays PNUD pour assister la mise en œuvre des activités de l'ACRI au niveau national, avec l'appui consultatif coordonné des TSG pour les bureaux de pays et les entités nationales.

Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources

- Gérer des relations de projet stratégiques grâce aux liens avec des personnes et des institutions y compris des membres du gouvernement, des organisations internationales, la société civile, les médias, le secteur privé et les fondations privées.
- Identifier des possibilités de développement et d'intégration sous-régionales et entre les pays et les incorporer dans des initiatives de développement de capacités pour résoudre les questions et la collaboration transfrontalières.
- Mener le renforcement des partenariats avec des institutions et des agences internationales, régionales et locales travaillant dans des secteurs et des domaines liés au climat (par ex. l'eau,

- l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'énergie durable, la planification urbaine, l'infrastructure côtière, le tourisme, etc.);
- Gérer les efforts de l'ACRI dans la mobilisation des ressources y compris le développement de propositions avec plusieurs partenaires;

Gestion des opérations

- Responsabilité générale de la mise en œuvre sans retards de l'ACRI selon le plan de travail convenu et la livraison dans les délais de tous les éléments nécessaires aux rapports (par ex. plans de travail annuel et trimestriels, budgets, rapports sur l'état d'avancement, journaux des risques et des problèmes, et autres documents).
- Préparer/gérer la préparation des rapports sur l'état d'avancement y compris les documents financiers et les profils des donateurs
- Préparer tous les éléments opérationnels et la documentation nécessaire pour organiser les activités du projet et surveiller toute la logistique liée à l'exécution du projet, en étroite collaboration avec l'Unité d'appui du projet.
- Gérer toutes les ressources financières et humaines de l'ACRI, y compris le recrutement, la surveillance, l'évaluation et la coordination des membres des équipes, des TSG et des autres consultants.
- Coordonner avec l'UNOPS pour assurer l'émission des contrats et des paiements de l'équipe et des consultants du projet en temps voulu.
- Coordonner tous les processus d'achat requis conformément aux lignes directrices concernant l'approvisionnement.
- Assurer l'organisation et la coordination des réunions de l'ACRI (technique et à un haut niveau) y compris l'apport d'un secrétariat pour les réunions très importantes.
- Conseiller le Document de projet régional sur les questions de coordination stratégique avec les parties prenantes au projet bénéficiaires et partenaires et entreprendre les actions nécessaires.
- Entreprendre des missions et d'autres tâches associées selon les besoins pour réaliser l'objectif de la tâche.

Conseiller(s) du Groupe d'appui technique

1. But et étendue de la fonction

Une équipe d'experts chevronnés dans les diverses disciplines requises par l'ACRI (adaptation, atténuation, R&D, et autres) sera formée pour fournir un appui technique et une expertise à l'équipe du projet afin de réussir la mise en œuvre des activités. Ce Groupe d'appui technique (TSG) sera formé au niveau régional et fournira un appui dans les domaines techniques selon les besoins spécifiques des pays pour préparer et mettre en œuvre leurs plans de résilience.

Le groupe d'appui technique (TSG) sera soutenu par les réseaux nationaux existants d'experts et chercheurs du changement climatique à titre de conseillers. En outre, le TSG facilitera les discussions entre les réseaux au niveau national pour partager les leçons et les bonnes pratiques acquises au niveau régional. Le site web de l'ACRI constituera une plateforme essentielle pour la dissémination virtuelle de l'information et atteindre les principales parties prenantes du gouvernement, les universitaires et les centres de recherche ainsi que la communauté scientifique internationale.

Le TSG sera chargé de :

- l'orientation technique générale pour la mise en œuvre de l'ACRI y compris l'appui à l'analyse et à la conception des projets d'atténuation et d'adaptation nationaux et la facilitation de l'accès aux données et informations disponibles sur la variabilité du climat et ses impacts;
- l'appui technique aux niveaux national et régional pour les ministères et les parties prenantes clé engagés dans la mise en œuvre des activités de l'ACRI;
- l'appui technique pour : i) les ateliers régionaux et le développement de lignes directrices et d'outils; ii) les évaluations et les analyses de vulnérabilité dans les trois domaines prioritaires de la sécurité alimentaire et de l'eau, de l'élévation du niveau de la mer et de l'énergie durable; et iii) le développement de produits de la connaissance tels que des articles, des bulletins, un rapport sur le changement climatique à titre d'activités de sensibilisation du public de l'ACRI.

• la facilitation des discussions entre les pays dans les réseaux nationaux d'experts et de chercheurs dans le changement climatique pour conseiller les pays de la région.

ANNEXE IV: Plan-cadre des actions/Conclusions du forum régional sur le traitement des impacts du changement climatique dans les pays arabes, Maroc 2010

Programme des Nations Unies pour le Développement Bureau régional pour les États arabes





Plan-cadre des actions/Conclusions du forum régional sur le traitement des impacts du changement climatique dans les pays arabes

http://www.arabclimateinitiative.org



CLIMATE RESILIENCE INITIATIVE

L'Initiative arabe pour la résilience au climat (ACRI) est fondée sur la *Déclaration arabe sur le développement durable* des ministres arabes chargés du développement, de la planification et de l'environnement de 2002; sur la *Déclaration ministérielle arabe sur le changement climatique* émis par le Conseil des ministres arabes de l'environnement de 2007; et sur la résolution du Sommet arabe sur le changement climatique de 2010.

L'ACRI s'inspire par ailleurs des études effectuées par le Groupe intergouvernemental d'experts pour l'étude du changement climatique (IPCC), qui a identifié les impacts potentiels du changement climatique sur les pays arabes.

L'ACRI s'appuie également sur les résultats des consultations régionales tenues par le PNUD en collaboration avec les gouvernements arabes en Syrie, Égypte, au Bahreïn et au Maroc. Au cours de ces consultations, les discussions se sont concentrées sur les défis du changement climatique liés à la pénurie d'eau et à la désertification; l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer; l'énergie durable; et les méthodes locales pour faire face aux impacts du changement climatique.

Les réunions de l'ACRI ont favorisé le dialogue et l'échange d'informations sur le changement climatique entre les membres du gouvernement et les experts et spécialistes en la matière. Cette perspective a permis aux participants de reconnaître les priorités régionales appropriées et d'identifier des zones d'action stratégiques. Certains thèmes communs ont émergé, tels que le besoin de renforcer la capacité à tous les niveaux, de consolider la coopération régionale, de soutenir la recherche scientifique et d'intensifier l'engagement du secteur privé. Des propositions spécifiques furent soumises au regard des questions discutées dans ces réunions et à la suite d'ultérieures consultations, elles purent être formulées dans un plan-cadre intégré.

Les domaines de programme du cadre-plan de l'ACRI sont les suivants :

- 1. Appui à la capacité institutionnelle pour traiter les impacts du changement climatique
- 2. Appui aux méthodes locales pour l'adaptation au changement climatique
- 3. Amélioration de la résilience dans les trois domaines prioritaires que sont la sécurité alimentaire et de l'eau, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, et l'énergie durable

Ces aspects comprendront diverses interventions, décrites comme suit :

Zone de programme 1

Appui à la capacité institutionnelle pour traiter les impacts du changement climatique

- 1. accès aux mécanismes de financement international dans les domaines de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation;
- 2. renforcement de la capacité des pays arabes concernant les négociations multilatérales sur le changement climatique;
- 3. accélération des partenariats public-privé dans les domaines de l'initiative;
- 4. intégration du changement climatique dans les plans de développement et notamment les plans pour la réduction de la pauvreté;

- 5. appui à la capacité dans le domaine de la recherche scientifique sur le changement climatique, reliant les centres d'excellence scientifique des pays arabes pertinents et contribuant à la diffusion de la production scientifique à ce sujet ; et
- 6. développement des capacités des pays arabes pour mettre en exergue la résilience aux événements météorologiques extrêmes tels que inondations, tempêtes de sable et de poussière, canicules.

Zone de programme 2

Appui aux méthodes locales pour l'adaptation au changement climatique;

Mettre en œuvre des initiatives spécifiques au domaine et locales pour traiter le changement climatique selon les particularités de chaque pays, en fonction des éléments suivants :

- renforcement de la capacité des acteurs locaux à intégrer le changement climatique dans les plans de développement spécifiques au domaine et locaux, ainsi que dans les programmes de réduction de la pauvreté;
- 2. appui au développement de systèmes pour gérer les informations et la connaissance sur les expériences et les initiatives locales pour affronter le changement climatique ;
- 3. établissement d'une association régionale pour les terres arides et les oasis dans les pays de la région arabe, en raison de leur particulière vulnérabilité au changement climatique; et
- 4. développement d'un mécanisme pour les méthodes décentralisées contre le défi du changement climatique.

Zone de programme 3

Amélioration de la résilience dans les trois domaines prioritaires que sont la sécurité alimentaire et de l'eau, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, et l'énergie durable

Sécurité de l'eau et sécurité alimentaire :

- 1. appui à la recherche scientifique coopérative dans le domaine de l'intensification de la résilience du secteur agricole aux impacts du changement climatique;
- 2. appui à la réduction des modèles mondiaux et régionaux pour l'identification des zones les plus vulnérables à la sécheresse en raison du changement climatique, et établissement de critères pour identifier des priorités pour l'intervention dans ces zones;
- 3. établissement d'un projet pour étendre et faciliter l'utilisation des techniques modernes dans la recherche de ressources en eaux souterraines;
- 4. augmentation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, et recherche de nouvelles sources y compris les eaux souterraines et les eaux usagées traitées; et
- 5. établissement de programmes de formation pour les secteurs de l'agriculture et de l'eau pour aider les capacités à affronter les potentiels impacts du changement climatique.

<u>Élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière</u> :

- 1. appui à l'établissement de systèmes de surveillance de l'élévation du niveau de la mer et de l'affaissement des terrains en ciblant les zones vulnérables;
- analyse de l'impact de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion côtière sur les communautés touchées, les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de la fabrication, ainsi que les infrastructures et les établissements affectés; et

3. développement de programmes pour traiter l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, y compris une planification de la réduction des désastres et des secours dans les scénarios - catastrophe.

Énergie durable :

- 1. appui aux politiques et aux programmes destinés à améliorer l'efficacité énergétique;
- 2. appui aux stratégies pour fournir de l'énergie propre, notamment, aux groupes les plus pauvres; et
- 3. appui aux études sur la production et l'utilisation d'énergie renouvelable telle que l'énergie solaire, y compris pour le dessalement de l'eau de mer.

Plan de mise en œuvre

Le PNUD développera une ébauche de document de projet contenant ces aspects qui devront être discutés avec diverses parties prenantes en mars 2011. Ce document sera diffusé dans divers états deux semaines avant la tenue des consultations. Pour la rédaction de ce document, les services d'experts ayant contribué aux réunions consultatives seront requis et des groupes de travail organiseront également des réunions sur les composantes de l'initiative. Les résultats des Communications nationales et des efforts régionaux entrepris par la Ligue arabe et d'autres parties seront également pris en compte. Suivant une consultation sur le document, les gouvernements arabes recevront le texte final à adopter et à signer, avant de passer à la phase de mise en œuvre du projet dans la seconde moitié de l'année suivante.

_

- vii IPCC, 2007. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contributions of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom. Pp. 976.
- Jevrejeva, S., Moore, J. C. Grinsted, 2010. How will sea level respond to changes in natural and anthropogenic forcing by 2100? A. *Geophys. Res. Lett.*doi:10.1029/2010GL042947.
- ^{ix} UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Elasha, B.O. 2010. Desk Review and Mapping of Climate Change Issues, Initiatives and Actors in Arab States. December 2009. Arab Human Development Report Papers.
- ^x Arab Human Development Report, 2009. Chapter 2: The environment, resource pressures and human security in the Arab Countries.
- ^{xi} World Bank. 2007. Middle East and North Africa Region (MENA): Sustainable Development Sector Department (MNSSD) Regional Business Strategy to Address Climate Change Preliminary draft for consultation and feedback. November 2007.
- xii UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Raey, M. E. 2010. Impact of Sea Level Rise on the Arab Region. University of Alexandria and Regional Centre for Disaster Risk Reduction. Arab Academy of Science, Technology and Maritime Transport.
- ^{xiii} UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Elasha, B.O. 2010. Mapping of Climate Change Threats and Human Development Impacts in the Arab States. Arab Human Development Report. UNDP.
- xiv UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Elasha, B.O. 2010. Mapping of Climate Change Threats and Human Development Impacts in the Arab States. Arab Human Development Report. UNDP.
- ^{xv} United Nations.2009. Climate change and its possible security implications. Report of the Secretary General. New York.
- ^{xvi} UNEP, 2007. "Chapter 4: Environment for Development". GEO (Global Environmental Outlook), p.264.
- xvii UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Elasha, B.O. 2010. Mapping of Climate Change Threats and Human Development Impacts in the Arab States. Arab Human Development Report. UNDP.
- xviii Regional Programme Document for the Arab States, 2010 2013. 2009.
- vix UNEP, 2007. "Chapter 4: Environment for Development". GEO (Global Environmental Outlook), p.264.
- xxUNDP Regional Bureau for Arab States. 2010. ACRI, Toward a Unified Response Draft. UNDP.
- ^{xxi} UNFCCC, 2011. Non-Annex 1 National Communications. http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/items/2979.php. [Accessed 01 March 2011].
- UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Raey, M. E. 2010. Impact of Sea Level Rise on the Arab Region. University of Alexandria and Regional Centre for Disaster Risk Reduction. Arab Academy of Science, Technology and Maritime Transport.

¹ Abahussain A. A., Anwar Sh. Abdu, Waleed K. Al-Zubari, Nabil Alaa El-Deen & Mahmood Abdul-Raheem. 2002. Desertification in the Arab Region: analysis of current status and trends. *Journal of Arid Environments*. Volume 51, Pages 521–545.

[&]quot;UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Raey, M. E. 2010. Impact of Sea Level Rise on the Arab Region. University of Alexandria and Regional Centre for Disaster Risk Reduction. Arab Academy of Science, Technology and Maritime Transport.

Desk Review and Mapping of Climate Change Issues, Initiatives and Actors in Arab States. December 2009. Arab Human Development Report Papers.

^{iv} IPCC, 2007. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contributions of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom. Pp. 976.

^v The Arab Water Council. 2009. Vulnerability of arid and semi-arid regions to climate change – Impacts and adaptive strategies, page 1. Pp 11.

vi IPCC, 2007. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contributions of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom. Pp. 976.

xxiii UNDP. 2010. Funding for Climate Change in the Arab States. UNDP.

vxiv UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Raey, M. E. 2010. Impact of Sea Level Rise on the Arab Region. University of Alexandria and Regional Centre for Disaster Risk Reduction. Arab Academy of Science, Technology and Maritime Transport.

xxv UNDP Regional Bureau for Arab States. 2010. ACRI, Draft Concept Note. UNDP.

xxvi UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Raey, M. E. 2010. Impact of Sea Level Rise on the Arab Region. University of Alexandria and Regional Centre for Disaster Risk Reduction. Arab Academy of Science, Technology and Maritime Transport.

xxvii UNDP Regional Bureau for Arab States. 2010. ACRI, Draft Concept Note. UNDP.

Economic and Social Commission for Western Asia & League of Arab States Joint Technical Secretariat of the Council of Arab Ministers Responsible for the Environment. Arab Region State of Implementation on Climate Change. Draft. http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd14/escwaRIM_bp2.pdf. [Accessed 20 July 2011].

xxix AFED, 2009. Arab Environment: Climate Change, Impact of Climate Change on Arab Countries. Beirut, Lebanon, p. xv.

xxx UNDP Regional Bureau for Arab States. 2010. ACRI, Draft Concept Note. UNDP.

xxxiUNDP Regional Bureau for Arab States. 2010. ACRI, Draft Concept Note. UNDP.

^{xxxii} UNDP-RBAS Climate Change Paper Series: Gelil, I.A. 2010. Arab Climate Resilience Initiative, Climate Change: Economic challenges and Opportunities in the Arab Regions. UNDP Regional Bureau for Arab States.